



HAL
open science

De la fouille des villages abandonnés à l'archéologie des territoires locaux. L'étude des systèmes d'habitat du haut Moyen Age en France méridionale (Ve-Xe siècle) : nouveaux matériaux, nouvelles interrogations

Laurent Schneider

► To cite this version:

Laurent Schneider. De la fouille des villages abandonnés à l'archéologie des territoires locaux. L'étude des systèmes d'habitat du haut Moyen Age en France méridionale (Ve-Xe siècle) : nouveaux matériaux, nouvelles interrogations. Jean Chapelot. Trente ans d'archéologie médiévale en France. Un bilan pour un avenir., CRAHM, pp.133-161, 2010, IXe congrès de la Société d'archéologie médiévale, Vincennes, 16-18 2006. halshs-00540622

HAL Id: halshs-00540622

<https://shs.hal.science/halshs-00540622>

Submitted on 28 Nov 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DE LA FOUILLE DES VILLAGES ABANDONNÉS À L'ARCHÉOLOGIE DES TERRITOIRES LOCAUX
L'étude des systèmes d'habitat du haut Moyen Âge en France méridionale (v^e-x^e siècle):
nouveaux matériaux, nouvelles interrogations

LAURENT SCHNEIDER*

IL Y A UNE QUARANTAINE D'ANNÉES, la fouille pionnière qui commençait à se développer autour du *castrum* de Rougiers dans le Var marquait en France méditerranéenne le démarrage d'une archéologie médiévale se détachant progressivement des plus traditionnelles études architecturales¹. Depuis ce programme fondateur, qui servit à la fois de terrain d'expérimentation pour la structuration de la discipline et de pôle de ressources pour le développement de nombreuses études sur la culture matérielle, l'attrait pour l'histoire de l'habitat, de l'occupation des sols et des systèmes de peuplement n'a guère cessé. Progressivement, les dynamiques de la recherche se sont inscrites dans une complexité croissante des problèmes, complexité marquée notamment par des convergences de thématiques et des réceptions de paradigmes qui, à leur tour, ont nourri des interrelations et des croisements féconds entre les grandes écoles de la médiévistique méridionale, de Bordeaux à Toulouse, d'Aix à Lyon.

À partir de la fin des années 1980, la professionnalisation et les mutations institutionnelles de l'archéologie du territoire national, mais sans doute aussi plus largement le nouvel attrait de la pensée contemporaine pour l'environnement et le paradigme naissant du

«développement durable» ont provoqué un fort glissement d'intérêt sur la manière d'aborder le monde rural médiéval. Un double renversement des problématiques s'est peu à peu opéré. D'une part, il ne s'agissait plus seulement d'étudier les *Wüstungen*, ce vaste mouvement de repli des cultures et des lieux habités, cette régression médiévale qui succédait elle-même à une phase prolongée d'expansion, mais bien de s'interroger sur les origines et les formes de la croissance médiévale, repoussant l'examen de cette lointaine genèse au-delà des bornes chronologiques jusqu'alors données par les faits de l'écrit². D'autre part, les formes typologiques de l'habitat rural médiéval ont cessé d'être systématiquement abordées comme des entités isolées et figées, pour être conçues davantage comme autant d'éléments d'un système ouvert appartenant à des plaques de peuplement hiérarchisées dont l'étude des convulsions dans le temps long peut aider à apprécier le tonus général d'un territoire, d'une région, d'une cité ou d'une province. Des villages désertés de la Provence et des nombreuses études consacrées au *castrum* achevé, les enquêtes se sont progressivement réorientées vers des problématiques qui touchaient davantage aux questions de la genèse des villages, de la construction des paysages, des formes d'appropriation et de domination de l'espace, des transformations des systèmes de

* Laboratoire d'archéologie médiévale méditerranéenne, UMR 6572 CNRS-Université d'Aix-Marseille.

1. DÉMIANS D'ARCHIMBAUD 1980.

2. *Croissance agricole* 1990.

peuplement³. Longue durée, décloisonnement des chronologies académiques, approches interdisciplinaires, changements d'échelle, microrégion, « pays » ou espace sont devenus les maîtres mots de la plupart des enquêtes désormais conduites sur les sols méridionaux. L'une des conséquences de ce renouvellement constant des questionnements est d'avoir contribué peu à peu à ouvrir des domaines de recherche que l'on croyait jusqu'alors hermétiques, tant et si bien que l'on commence aujourd'hui à pouvoir envisager avec un peu plus d'aisance cette séquence du Moyen Âge longtemps demeurée impénétrable, celle de la seconde moitié du premier millénaire.

Certes la fracture documentaire est loin d'avoir été résorbée. Dans le Midi de la France notamment, qu'il s'agisse des régions du sud-ouest ou du sud-est, les apports de l'archéologie préventive à la connaissance du haut Moyen Âge sont demeurés plutôt timides, en tout cas sans commune mesure avec la richesse de la documentation qui a été produite dans le nord de la France et tout particulièrement en Île-de-France. Toutefois, la diversité des horizons de formation des équipes méridionales où se croisent et s'associent historiens et archéologues, mais aussi antiquisants et médiévistes, géographes et anthropologues a permis le développement d'autres expériences⁴. De multiples enquêtes contribuent peu à peu à dégager les grands modèles d'occupation du sol à définition régionale sans perdre de vue cette sensibilité archéologique qui rend attentif à la diversité des situations concrètes rencontrées sur le terrain comme à l'hétérogénéité des espaces étudiés. Des versants pyrénéens aux plaines littorales languedociennes, des espaces contemporains à fort développement économique, actuellement privilégiés par l'archéologie préventive, aux espaces de marges actuelles *a contrario* peu investis, des sites désertés aux lieux vivants, villages, hameaux, ferme ou mas, les recherches sur l'habitat et les systèmes de peuplement des sociétés médiévales ressortent d'un objet complexe et mouvant dont il conviendrait sans doute de repenser les cadres à l'heure où les grandes institutions nationales de recherche et de gestion patrimoniale connaissent elles-mêmes de nouvelles mutations. Pour ce qui concerne la France méridionale, de récentes synthèses apportent désormais de précieux jalons historiographiques⁵ que complètent pour le haut Moyen Âge des

bilans d'étapes⁶ qui présentent les principales données bibliographiques régionales utiles aux chercheurs. Je reprendrais aujourd'hui quelques-unes de ces données pour tenter d'articuler mon propos autour des principales structures (*villa*, *castrum*, église) du peuplement médiéval et de quelques concepts qui continuent de nourrir les enquêtes et les débats en cours.

1. La fin des villas⁷ ou les temporalités différentes des systèmes domaniaux

Poser d'emblée le regard sur un type d'implantation humaine qui passe pour être l'un des grands standards historiques de l'Empire romain occidental nécessite en préalable quelques éclaircissements. La villa, dans sa forme d'expression architecturale classique, n'est pas, loin s'en faut, l'unique mode d'occupation des sols ou le seul élément structurant de l'espace rural qui prévaut dans les campagnes de la Gaule méridionale à la fin de l'Antiquité. Qui plus est, la villa, même définie comme une « structure de domination et de profit » se décline concrètement en une variété de manifestations aussi diversifiées que hiérarchisées depuis les très grandes villas de l'Aquitaine jusqu'aux réalisations plus modestes de Narbonnaise. Généralement, le mot latin qu'utilisent aujourd'hui les archéologues antiquistes pour désigner ce type d'implantation s'entend aussi, sans véritable considération d'évolution sémantique, comme un synonyme d'habitat dispersé, connoté d'un statut aristocratique. En l'absence de fouille étendue, l'utilisation de descripteurs simples qui ont trait pour l'essentiel au confort et au luxe (marbre, chauffage, peinture...) assoit les premiers classements hiérarchiques qui permettent de distinguer la villa des autres unités d'un bassin ou d'un système de peuplement, qu'il s'agisse de fermes plus modestes, mais parfois aussi de hameaux ou de divers « habitats agglomérés ».

Lorsque, pour sa part, le médiéviste s'interroge sur le devenir des maillages des villas après le V^e siècle, ceux-ci et celles-ci constituent déjà le fruit d'un long processus d'évolution étendu le plus souvent sur plus d'un demi-millénaire, selon des rythmes, des trajectoires et des

3. CURSENTE 2004.

4. Je ne peux ici donner les références de tous ces travaux. Le lecteur pourra se reporter aux tableaux et bibliographies proposés dans CURSENTE 2004 ou SCHNEIDER 2007a.

5. CURSENTE 2004; DÉMIANS D'ARCHIMBAUD 2005a.

6. DÉMIANS D'ARCHIMBAUD 2005b; RAYNAUD 2001; ID. 2004; SCHNEIDER 2007a; ID. 2007b.

7. À propos du terme « villa », j'ai adopté dans cette communication une typographie utilisant des caractères romains pour désigner la « villa antique » des archéologues et des caractères italiques pour distinguer celle des textes du haut Moyen Âge.

spécificités régionales, sinon locales, somme toute hétérogènes. Domaine de fondation issu de l'ancrage soudain d'une nouvelle forme de domination disposant des investissements nécessaires au seuil de l'ère chrétienne, domaine d'accumulation constitué au contraire dans un plus long terme par adaptations successives, changements de statut, évolutions différenciées des patrimoines et des stratégies domaniales sont autant de facteurs qui conjuguent finalement des dynamiques ou des pesanteurs locales aux ressorts d'une économie plus générale, elle-même soumise à ses propres crises structurelles et conjoncturelles. En ce sens, la villa des archéologues apparaît comme un objet complexe, aussi mouvant que la notion d'établissement rural, et le médiéviste parvient difficilement à établir cette jonction entre une documentation archéologique concrète mais extrêmement partielle et complexe et la villa des chartes plus abstraite et souvent polysémique. Celle-ci associe parfois indistinctement le(s) lieu(x) habité(s) à un espace, l'un et/ou l'autre à la *possessio* ou à la *proprietas* et surtout la villa des textes demeure presque toujours déphasée par rapport aux situations concrètes qui en portent aujourd'hui la mémoire (localités actuelles) ou en conservent la cicatrice d'une lointaine genèse (vestiges archéologiques de l'Antiquité tardive). Son étude archéologique, comme celle de l'habitat dans son ensemble, imposent dès lors de l'envisager selon deux points de vue distincts.

Le premier, classique, est celui de l'étude du lieu dans sa dynamique topographique : genèse, transformation, atonie, déclassement, abandon, translation, réutilisation... Le second, plus récent, issu de la capitalisation critique des expériences reçues de la géographie, concerne l'insertion de ce lieu dans une perspective d'analyse spatiale, autrement dit dans la dynamique d'évolution du tissu des autres habitats ruraux, groupés ou dispersés, dans les maillages territoriaux qui en découlent et dans les systèmes de peuplement sous-tendus⁸. Or, sur ces deux points, les équipes méridionales ont considérablement avancé ces dernières années. S'agissant de la chronologie des abandons de cette classe d'établissement, différents paliers sont maintenant distingués. Celui de la fin du II^e siècle et du III^e siècle notamment, qui marque un premier étiolement du maillage, puis, dans un lent mouvement continu d'érosion, celui du V^e et plus encore celui du VI^e siècle. Dans le même temps, ces enquêtes récentes ont surtout montré, en Narbonnaise I principalement,

combien la part des villas qui subsistaient comme noyau de peuplement après 500 devait être réévaluée. À l'échelle de cette province, à partir d'un échantillon de 89 villas issues du Haut-Empire, on a pu estimer que 42 % d'entre elles étaient encore occupées au VI^e siècle et encore 25 % après 600⁹. D'autres enquêtes conduites cette fois-ci à l'échelle d'une cité, comme celle que vient de réaliser Loïc Buffat dans le territoire de Nîmes, arrivent à des estimations très proches et soulignent avec force combien certains de ces établissements ont pu constituer des points d'ancrage du peuplement rural très tard dans le haut Moyen Âge, parfois au-delà de l'an Mil¹⁰. Cette longue évolution d'abord suggérée par les prospections de surface commence désormais à être plus solidement documentée par des fouilles. Saint-Pierre-de-Vence à Eyguières en Provence en a constitué un premier témoignage¹¹, Saint-Julien-de-Jalionas en Isère en offre un autre¹² tandis que les travaux conduits en Languedoc autour de la villa de la Gramière à Castillon-du-Gard (fig. 1), révèlent un passage sans heurt et sans rupture matérielle évidente vers le Moyen Âge¹³.

Si ce phénomène des occupations longues maintenues dans ou aux abords des assiettes des anciennes villas antiques du Languedoc semble aujourd'hui pouvoir être posé comme une donnée généralisable, l'affinement des enquêtes microrégionales révèle cependant des disparités géographiques dans le maintien ou l'affaiblissement de cette trame, non seulement d'une cité à l'autre, mais parfois aussi à l'intérieur d'une même cité. Sur le piémont méridional du Causse du Larzac, dans la petite cité de Lodève, le système des villas paraît d'emblée peu développé et nettement moins hiérarchisé que dans la zone littorale languedocienne. Les établissements ruraux interprétés comme des villas y sont peu nombreux et surtout de taille modeste, presque toujours inférieure à un hectare de superficie. On y détecte parallèlement, dès le Haut-Empire, des regroupements de fermes le long d'un itinéraire et des pôles agglomérés qui suggèrent une compénétration des économies domaniales et paysannes finalement bien plus complexes que ce que l'on pouvait imaginer¹⁴. On commence seulement à pressentir ces

8. NUNINGER et SANDERS 2006.

9. PELLECUEUR et POMARÈDES 2001, p. 505-508.

10. BUFFAT 2004.

11. PELLETIER, POGUET *et al.* 2000.

12. BOYET, BERGET, LAROCHE *et al.* 2006.

13. BUFFAT et GUERRE 2005.

14. SCHNEIDER et GARCIA 1998; GARMY, KADDOURI, ROZENBLAT *et al.* 2005; POMARÈDES, BARBERAN, FABRE *et al.* 2005.

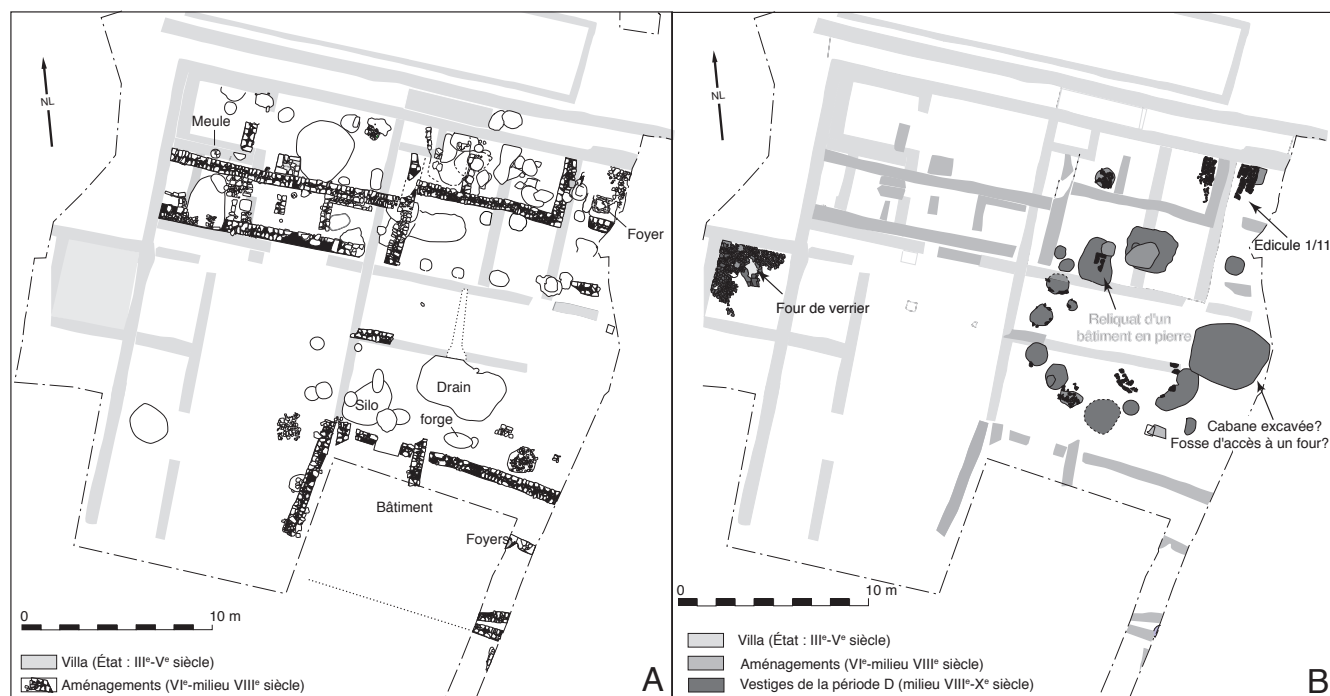


Fig. 1 : Un exemple de villa languedocienne occupée pendant tout le premier millénaire : la Gramière à Castillon-du-Gard (Gard, fouille Loïc Buffat). A. État des années 500-750; B. État des années 750-1000 (d'après BUFFAT 2004, p. 253 et 255).

variations régionales initiales de l'époque impériale romaine, variations que les expériences post-romaines contribuent d'ailleurs à démultiplier par la suite. À l'échelle d'une même province, le déploiement du système de la villa est non seulement bien plus hétérogène que ce que l'on avait supposé, mais la survie du maillage des villas (comme point d'ancrage du peuplement rural) semble elle aussi bel et bien inégale. Autour de Béziers, dans les cités de Nîmes ou de Maguelone, une bonne part des villas est encore durablement occupée durant le haut Moyen Âge, alors qu'à l'ouest de la province, dans la plaine roussillonnaise, la plupart des établissements paraissent définitivement abandonnés avant la seconde moitié du V^e siècle¹⁵.

Ces disparités témoignent à l'évidence de différents niveaux de richesse et de la juxtaposition de différents types de plaques de peuplement qui représentent autant de « petits mondes », pour reprendre l'expression de Wendy Davies¹⁶, dont il reste à mieux saisir les interactions. Ces zones où l'occupation des villas se prolonge loin dans le haut Moyen Âge laissent finalement envisager l'existence d'îlots de terres « dominantes » où certaines

familles aristocratiques ont continué d'être présentes bien après le V^e siècle. L'intégration de ces domaines dans les patrimoines du fisc, dans ceux des églises locales ou, plus encore à la fin du VIII^e siècle, dans ceux des nouveaux monastères réformés constitue un autre mécanisme susceptible d'expliquer en partie ces occupations longues. Ça et là, dans les secteurs où les rares chartes disponibles peuvent être confrontées à une documentation archéologique concrète, des pistes commencent à s'entrouvrir. Ainsi, comment ne pas souligner que la Vaunage, secteur de la cité de Nîmes où ces occupations longues ont été depuis longtemps repérées¹⁷, constitue l'une des zones privilégiées du patrimoine de la cathédrale de Nîmes? Dans la vallée de la Tave en Uzège (Gard), plusieurs églises rurales que le roi Louis l'Aveugle cède ou confirme à l'évêque d'Uzès à la fin du IX^e siècle se trouvent en périphérie des villas, à occupation longue, répertoriées et fouillées par Loïc Buffat. Sur les bords de l'étang de Thau en Agadès (Hérault), la villa de Mas-Lavit/Saint-Martin et ses établissements périphériques s'intègrent dans un ensemble fiscal où interviennent les souverains carolingiens, puis, au X^e siècle, l'aristocratie comtale et

15. KOTARBA, CASTELLI et MAZIÈRE 2007.

16. DAVIES 1988.

17. PARODI, RAYNAUD et ROGER 1987.

vicomtale régionale¹⁸. Entre Béziers et Narbonne encore, quelques-unes de ces villas à occupation longue, repérées en prospection, sont au cœur des conflits qui opposent l'archevêque au pouvoir comtal narbonnais dans les dernières décennies du VIII^e siècle. Ce lien entre grand patrimoine et villa d'origine antique est susceptible d'expliquer un aspect des mécanismes qui font que ces pôles ruraux continuent d'agréger une population rurale pendant toute la seconde moitié du premier millénaire.

L'identification des espaces où une partie du semis des villas a résisté à différents mouvements d'abandon peut nous aider finalement à déterminer la géographie des terres et des terroirs dont les valeurs économiques, mémorielles, sinon anthropologiques, ont, à l'échelle des anciennes cités, fondé les fortunes aristocratiques provinciales et sont demeurées par la suite attachées à l'exercice des pouvoirs de la seconde moitié du premier millénaire.

Que, dans ces vieux terroirs, les villas aient changé de forme après 500/550 n'est pas contestable. La notion de villégiature à la romaine que l'on associait à ce type d'établissement paraît s'estomper au profit des activités économiques. En Languedoc ou en Provence, en l'état actuel de la documentation, on ne possède plus d'exemple de construction de riches salles d'apparat ou de bâtiments thermaux, même modestes, après 500¹⁹. En Aquitaine, le cas maintes fois souligné de perforation des mosaïques de la villa de Séviac pour loger des constructions à armatures de bois paraît bien trahir un recul de l'architecture de prestige. Mais on aurait tort de penser que ce mouvement fut brutal ou pour le moins chronologiquement homogène d'une province ou d'une cité à l'autre.

Si le tarissement des investissements aristocratiques, somme toute assez modestes en Narbonnaise, a entraîné la disparition d'une forme d'architecture, celle-ci ne constituait en définitive qu'un élément du corps plus complexe formé par l'ensemble domanial. Ces phases de « démonumentalisation » de la villa surtout ne signifient pas toujours, loin s'en faut, l'abandon des terroirs. En Provence, l'exemple varois de la villa de Saint-Martin à Taradeau convertie en élevage important de bovins et de chevaux dans le courant du VI^e siècle n'est d'ailleurs pas incompatible avec le maintien d'un statut aristocratique de l'établissement, même si celui-ci ne présente plus d'éléments bâtis ostentatoires²⁰. Loin des marbres et des riches

pavements de la culture coloniale et de l'esthétique romaine, ce retour progressif à des valeurs et à des modes de vie plus traditionnels marque la fin d'un type de villa, peut-être l'affaiblissement d'une fraction des groupes sociaux dominants, mais cela n'exclut pas le maintien ou le redéploiement d'une population paysanne dans les espaces mis en valeur plusieurs siècles durant par cette première génération d'établissements.

La mise en évidence d'une stabilité du peuplement, sous des formes très diverses, autour des premiers centres domaniaux jusqu'à une date avancée du haut Moyen Âge est sans doute l'un des résultats les plus notables des recherches sur l'occupation des sols conduites ces dernières années dans la région languedocienne. Ces occupations longues peuvent aider désormais à repérer une typologie particulière de terroirs, celle des mises en valeur anciennes et durables où la pression démographique fut sans doute la plus forte et la plus constante, même si des cycles différenciés peuvent y être enregistrés. La géographie de ces établissements livre surtout à l'historien médiéviste les premières touches d'un tableau qui pourrait représenter le substrat des « espaces dominés », ces seigneuries familiales selon le récent syntagme de J.-P. Devroey²¹ ou cette *loose lordship* selon celui de M. Innes²². Formée auprès d'une antique maison seigneuriale, cette catégorie d'établissements ruraux à occupation longue désigne un idéal-type qui invite finalement à rechercher dans les pratiques de patronage de la fin de l'Antiquité la nébuleuse de droits qui demeurent attachés à la *villa* du haut Moyen Âge de la Gaule méridionale.

2. Les *oppida* du haut Moyen Âge : nouveaux jalons dans l'étude du phénomène castral méditerranéen

Si la romanité a apporté en l'espèce de la villa un nouveau standard d'exploitation et de résidence rurales, elle n'a pas totalement effacé un mode d'habitat plus traditionnel, celui des établissements de hauteur qui connaît un net regain au cours des V^e et VI^e siècles. *Oppidum, castrum, castellum*, l'univers des mots latins là encore ne suffit pas à rendre compte clairement des choses. Fortification, regroupement et perchement de l'habitat sont en revanche des notions qui évoquent, pour le médiéviste de la façade méditerranéenne, la figure emblématique du château et de

18. LUGAND et PELLECUER 1994; SCHNEIDER 2007c.

19. PELLECUER 2000, p. 214-215.

20. BRUN, CONGES et PASQUALINI (dir.) 1993.

21. DEVROEY 2006, p. 465-474.

22. INNES 2000, p. 75-79.

la société féodale et, par extension, les droits régaliens (délégués ou usurpés) associés aux contrôles des forteresses. Depuis la thèse romantique – et cataclysmique – des historiens français post-révolutionnaires stigmatisant l’anarchie féodale et malgré les débats contradictoires ouverts par la suite, on a peu ou prou fini par admettre que la multiplication des « châteaux » était un phénomène essentiellement limité aux sociétés féodales. Les faits de l’écrit le démontraient d’ailleurs clairement puisque, passé l’an Mil, le nombre de mentions de forteresses augmentait considérablement un peu partout. Découvrant le phénomène des mottes, les archéologues contribuaient eux-mêmes à amplifier cette impression tant et si bien que l’étude des transitions entre les sociétés antiques et médiévales a été pour ainsi dire dépouillée d’un examen attentif des destins et des trajectoires des fortifications que l’Antiquité tardive et le haut Moyen Âge avaient entretenues ou engendrées²³. Des auteurs anciens comme Grégoire de Tours évoquaient pourtant l’existence de *castra* ou de *turres*, tandis que des archéologues découvraient parfois des réoccupations de l’Antiquité tardive et du haut Moyen Âge lors des fouilles conduites en grand nombre sur les *oppida* préromains durant les années 1960 à 1980, mais l’analyse de ces faits matériels n’intéressait guère. Elle demeurait associée le plus souvent à des interprétations minimalistes liant l’histoire de ces lieux à de simples sites de refuge, qui plus est, provisoires. L’arrière-plan historique supposé, celui du contexte événementiel des « invasions germaniques » et des luttes guerrières entre peuples et royaumes, renforçait finalement une lecture largement spéculative des maigres données archéologiques disponibles, tant et si bien que l’on a fini par associer implicitement ce mode d’habitat perché et fortifié à une « émotion », sinon à une véritable « commotion ». En France, le souvenir de la débâcle de 1940 d’une part et la parution de *l’Histoire littéraire des grandes invasions germaniques* de P. Courcelle en 1948 d’autre part ont probablement contribué en partie à asseoir ce type d’interprétation chez les auteurs de l’après-guerre. Déplacement spontané de populations apeurées, habitat éphémère, insécurité ont fini par constituer les principales clefs de lecture de ces établissements de hauteur jusqu’à une date très récente. Dans l’ouvrage posthume d’André Debord consacré au rôle du château dans la France médiévale paru en 2000, les forteresses rurales de l’Antiquité tardive et du haut Moyen Âge sont d’ailleurs présentées comme

23. BOURGEOIS 2006.

dépourvues « d’importance politique, administrative ou judiciaire propre », valeurs que l’on réserve encore assez strictement aux nouvelles générations de « châteaux » qui émergent au seuil du second millénaire²⁴.

De rares auteurs comme Gabriel Fournier avaient pourtant attiré l’attention des chercheurs sur ces forteresses du haut Moyen Âge dès les années 1960, mais, à quelques exceptions près, l’étude des fortifications rurales de la seconde moitié du premier millénaire continua de demeurer marginale dans la programmation des opérations de terrain²⁵. Alors que, dans le nord-est de la Gaule, les régions du *limes* ouvraient la voie à des études systématiques²⁶ et qu’en Italie du nord, différentes fouilles se développaient sur des *castra* « tardo-antiques²⁷ », il fallut attendre le seuil des années 2000 pour que les questionnements se déverrouillent en France méditerranéenne²⁸.

Les premiers inventaires réalisés montrent désormais que ces établissements perchés et fortifiés n’étaient pas si rares qu’on l’avait d’abord pensé. Ceux-ci relèvent également d’un répertoire de formes et de fonctions relativement diversifié qui nécessite d’ordonner différents niveaux d’analyses souvent amalgamés : l’habitat, la défense publique ou privée, l’encadrement administratif, les fonctions économiques... Encore rares aux III^e et IV^e siècles, ces établissements de hauteur commencent à se multiplier dans l’ancienne Narbonnaise au cours de la première moitié du V^e siècle, tandis que le mouvement paraît atteindre sa plus grande ampleur à la fin du siècle et au début du VI^e siècle. À côté des fortins liés au contrôle du réseau viaire ou à la protection d’un habitat, émergent aussi de véritables agglomérations dont les assiettes variables oscillent entre 1 ha et 6 ha. Certains de ces villages fortifiés établis sur des éperons rocheux réoccupent parfois d’anciens *oppida* protohistoriques, mais d’autres sont édifiés sur des sites neufs.

En Languedoc, dans le secteur de la garrigue nord-montpelliéraine, l’exemple du Roc de Pampelune, étudié au moyen d’une fouille qui a porté sept ans durant sur une superficie de près d’un hectare, nous montre surtout que ces enceintes n’étaient pas vides de construction (fig. 2). De nombreux bâtiments systématiquement édifiés à l’aide de pierre et de mortier et, pour la plupart, couverts de tuiles attestent que ces constructions étaient faites pour

24. DEBORD 2000, p. 30.

25. BOURGEOIS 2006, p. 116.

26. BRULET 1978; ID. 1990; ID. 1998.

27. BROGIOLO et CHAVARRIA ARNAU 2004.

28. SCHNEIDER 2003a; ID. 2004.

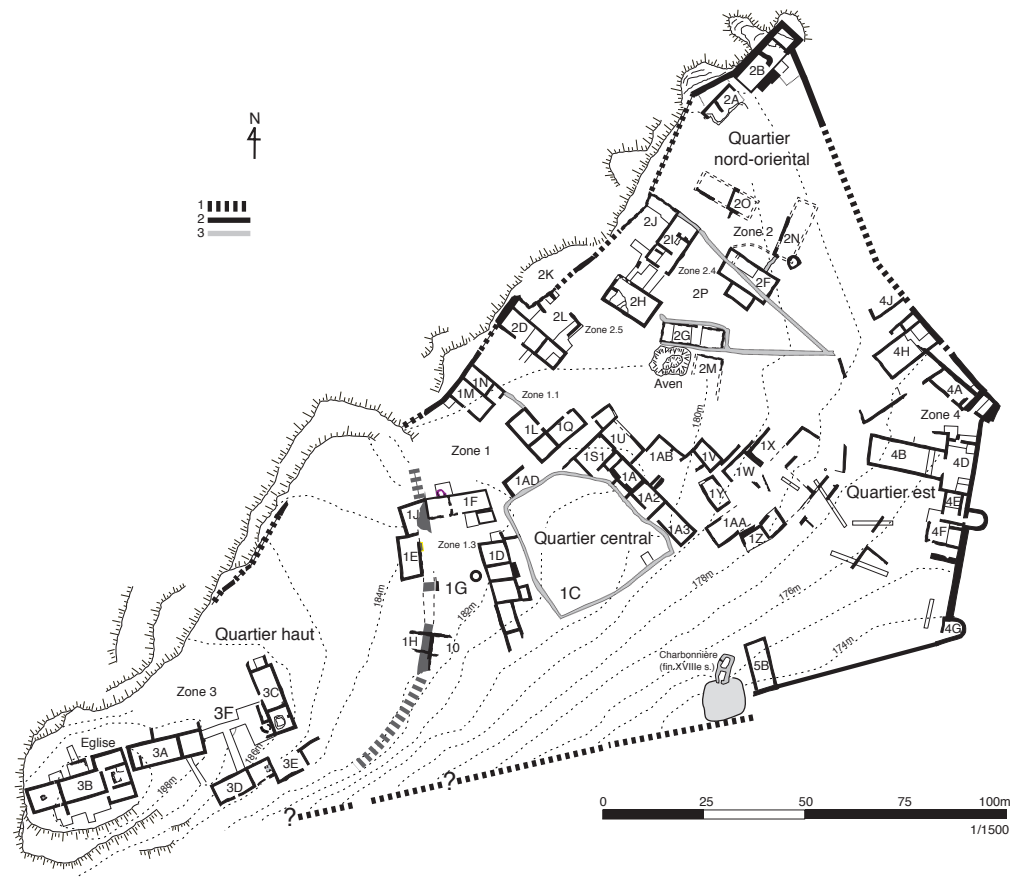


Fig. 2 : Une agglomération perchée et fortifiée de la Gaule méditerranéenne (VI^e siècle). Le Roc de Pampelune à Argelliers (Hérault). État des fouilles en 2005. 1. Enceinte : tracé restitué; 2. Enceinte, tracé attesté; 3. Aménagements pastoraux (fin XVIII^e-XIX^e siècle) (Document CNRS, L. Schneider et G. Marchand).

durer. Jusqu'au second quart du VI^e siècle au moins, cette petite société locale s'inscrit dans une structuration socio-économique de type cosmopolite. Elle dispose du moins des relais et des moyens nécessaires pour importer des lots de vaisselles, des luminaires et des produits alimentaires en provenance d'Afrique du Nord et de Méditerranée orientale. La population rassemblée dans ce site neuf à la fin du V^e siècle y développait des activités polyvalentes traditionnelles agro-pastorales, mais aussi des productions manufacturières plus originales, exploitant les ressources naturelles d'un environnement forestier qui favorisa le développement des divers artisanats du bois et du feu : menuiserie, métallurgie du fer et des alliages cuivreux, verreries...²⁹ En sus de

l'enceinte, renforcée par des ouvrages d'angle et de flanquement qui ont pu servir de greniers céréaliers, la présence d'une église dotée d'un baptistère évoque un certain niveau de cohésion communautaire de la population rassemblée. Le Roc de Pampelune témoigne au final d'une nouvelle forme de concentration de la main-d'œuvre et surtout de l'émergence de nouvelles hiérarchies de peuplement qui modifient l'organisation territoriale antique et les anciennes formes de domination³⁰. La création *ex-nihilo* de la place fut-elle liée à une initiative privée, à un « patron », à celle d'une cité ou au pouvoir régalien? En l'absence de découvertes épigraphiques, il sera sans doute difficile de répondre, mais il devient nécessaire de s'interroger désormais sur le statut de ces forteresses et sur le degré d'homogénéité de

29. PAGÈS, SCHNEIDER et FLUZIN 2005; BRITTON, CHABAL, PAGES *et al.* 2007.

30. SCHNEIDER 2007a.

l'infrastructure mise en place, car ces établissements perchés et fortifiés sont désormais bien attestés non seulement dans tout l'arc méditerranéen de la Gaule, mais aussi dans la vallée du Rhône et en Auvergne.

Ces sites anonymes, presque toujours inconnus de la documentation écrite, peuvent témoigner de l'éclosion d'un nouveau « niveau de ville » propre à la fin de l'Antiquité, d'un processus de remaillage territorial qu'on ne savait détecter dans le Midi de la France qu'à travers les effets de la réorganisation ecclésiastique, à l'aune de l'émergence de nouveaux évêchés tels ceux de Maguelone, Uzès, Elne, Toulon ou Viviers. Il convient aujourd'hui de s'interroger sur l'émergence concomitante d'un réseau secondaire de places fortes, de centres administratifs et de pôles stratégiques qui ont pu également jouer un rôle dans la nouvelle organisation territoriale comme bases locales d'une projection de la compétence des cités³¹.

Des passages du *Liber iudicium* qui compilent les lois wisigothiques laissent en effet entendre que le *castrum* tardo-antique disposait d'attributs administratifs et pouvait fonctionner comme un lieu d'exercice du pouvoir judiciaire, sinon comme une véritable circonscription administrative; autonomie par ailleurs clairement évoquée dans la chronique d'Hydace de Chaves³². En Languedoc, les plus anciennes chartes des cartulaires montrent que quelques-unes de ces places occupées au seuil du VI^e siècle telles Anduze dans le Gard, *Mormellicum* ou Agonès dans l'Hérault, Ventajou et peut-être Minerve dans l'Aude sont encore désignées comme des *castra* au IX^e siècle et constituent surtout à cette date les chefs-lieux de territoires organisant celui, plus vaste, des anciennes cités³³. Dans quelle mesure le maillage mis en place au cours des V^e et VI^e siècles a-t-il pu innover celui des siècles postérieurs jusqu'à la nouvelle inflexion amorcée au X^e siècle? Le récent développement de fouilles programmées sur ces sites et la production de nouvelles données archéologiques devraient permettre, dans les années qui viennent, de mieux apprécier l'étiologie du phénomène et l'histoire de ses mues successives durant tout le haut Moyen Âge. Il y a là, semble-t-il, un enjeu propre que doit pouvoir relever l'archéologie métropolitaine, car il est susceptible de faire progresser concrètement nos connaissances



Fig. 3 : Le Roc de Pampelune, vue de l'éperon rocheux depuis le nord (cl. CNRS, L. Schneider).

sur la société du haut Moyen Âge. C'est aussi et surtout un défi de l'archéologie de programme que de pouvoir réorienter une partie de l'archéologie du territoire national vers des espaces dits de marges, peu abordés par l'archéologie préventive qui privilégie par essence les espaces du développement économique contemporain (fig. 3).

3. La territorialisation de l'habitat et le paradigme des sites désertés

La survie, par calibrages successifs, d'un certain nombre de villas sous des formes diverses pourrait laisser croire dans un premier temps que la carte d'occupation du sol s'est considérablement simplifiée au cours des V^e-VIII^e siècles. La diversité et la complexité des réalités perceptibles obligent toutefois à établir de sérieuses nuances. La prégnance de la géographie rurale héritée du Haut-Empire continue, il est vrai, de se faire ressentir au moins jusqu'au V^e siècle à différents échelons des systèmes de peuplement. En Biterrois, en Nîmois ou en Roussillon, des fermes abandonnées au cours des II^e et III^e siècles sont en effet parfois réinvesties par de nouvelles unités rurales durant les IV^e et V^e siècles. Ces phénomènes de résilience ou de rémanence, parfois associés à des jugements de valeurs négatifs tel ce curieux concept de « squattérisation », sont maintenant documentés avec un peu plus de discernement. Ainsi, dans la vallée de l'Hérault, l'émergence durant les années 380-500 d'une petite officine de céramique standardisée sur les lieux d'une ancienne ferme viticole du Haut-Empire s'explique en partie par sa

31. SCHNEIDER 2007b.

32. KING 1972, p. 73; MARTIN 2003, p. 33 et 45; CONSTANT 2005, p. 85-86.

33. SCHNEIDER 2004, p. 181-183; Id. 2008.

position de carrefour à la croisée d'une voie de niveau régional et d'un chemin local³⁴. Cette infrastructure héritée du Haut-Empire dicte encore en grande partie les logiques de l'équipement des terroirs.

Dans d'autres cas, ce sont de bien modestes habitats « intercalaires » distincts des centres domaniaux qui perdurent durant tout l'Empire, sans que l'on puisse déterminer avec aisance s'il s'agit d'unités intégrées dans un espace de domination, une « seigneurie familiale », ou au contraire d'un témoignage du maintien de cette petite propriété que la recherche récente tend aujourd'hui à réévaluer pour l'Antiquité³⁵. Dans la périphérie de Nîmes, la fouille récente de l'établissement de Carsalade 53 illustre cette difficulté. Ici la vie rurale s'est condensée plusieurs siècles durant autour d'un établissement primitif, composé de deux modestes bâtiments mis en place au seuil du I^{er} siècle, puis constamment réaménagés et agrandis par adjonction de pièces et de bâtiments supplémentaires jusqu'au seuil du VI^e siècle (fig. 4). Des fosses diverses et surtout des tombes isolées, datées des VI^e-VIII^e siècles par radiocarbone, témoignent par ailleurs d'une occupation encore plus longue, que l'état d'arasement des vestiges ne permet pas d'envisager plus précisément³⁶. Voilà donc un autre exemple, cette fois-ci dans la gamme des habitats dispersés, d'un établissement dont l'occupation multiséculaire prend assise sur un équipement du Haut-Empire. On doit insister dans cette zone de la Gaule méditerranéenne sur cette prégnance de la géographie rurale du Haut-Empire dans les paysages du début du Moyen Âge. Pourtant, celle-ci ne doit pas occulter les signes d'un redéploiement du peuplement qui paraît devenir manifeste à partir de la seconde moitié du V^e siècle³⁷. De nouvelles composantes de la vie rurale s'affranchissent désormais plus clairement des cadres du passé.

La multiplication des habitats de hauteur aux V^e et VI^e siècles constituait déjà un indice de la conquête de nouveaux espaces, d'une certaine diffusion du peuplement en dehors des espaces traditionnels de la romanité, ces plaines, ces bassins et ces périphéries urbaines qui ont constitué les terrains privilégiés des villas de la première moitié du premier millénaire. À l'autre extrémité du système de peuplement, celui des plus petites unités agricoles, une nouvelle accélération de

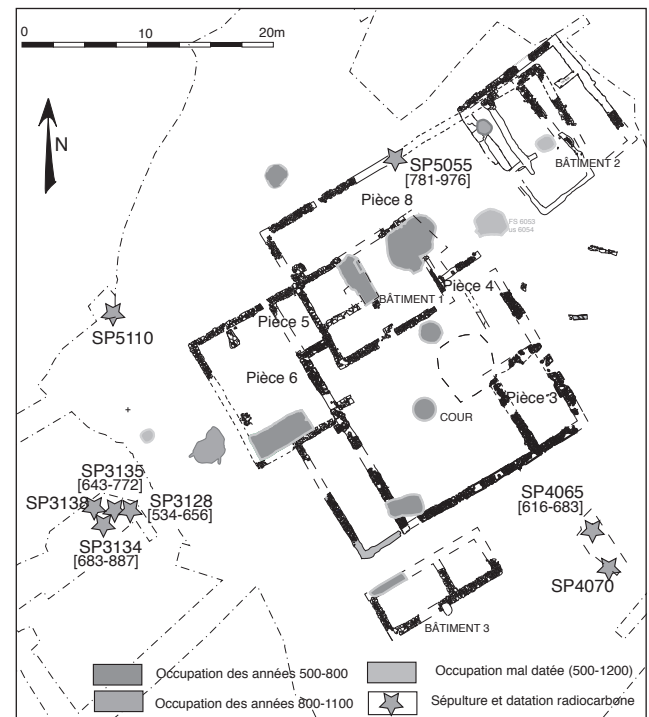


Fig. 4 : Nîmes, Carsalade 53 (Gard) : un exemple de ferme complexe du Haut-Empire livrant des traces d'occupation du haut Moyen Âge. La mécanisation des travaux agricoles contemporains ne laisse subsister que des fonds de fosses et des sépultures des VI^e-^x siècles. Fouilles INRAP, Laurent Vidal dir. (d'après VIDAL, BARBERAU, PAYA et al. 2005, p. 82-83; complété).

la vie rurale semble désormais pouvoir être détectée grossièrement entre les années 450 et 550. Là où des prospections de surface attentives ont été réalisées, en basse Ardèche, autour de l'étang de Berre, dans le Var, en Lunellois, en Vaunage, dans la vallée de l'Hérault, les courbes de création d'établissements remontent, alors qu'elles étaient en phase descendante depuis la seconde moitié du II^e siècle. Le phénomène semble généralisable à l'ensemble de l'arc méditerranéen, même si le profil des courbes est plus ou moins accentué selon les micro-régions étudiées. Les traces concrètes de cette nouvelle diffusion du peuplement sont modestes. Ici, l'archéologue médiéviste doit composer avec une documentation nettement moins normative que celle des siècles de l'Empire, mais, aussi et surtout, considérablement déviée du fait d'une piètre conservation des sols d'habitat, presque toujours détruits dans les zones agricoles actuelles par la mécanisation de l'agriculture contemporaine. Ne subsistent généralement que les vestiges les plus profonds, fonds de fosses diverses, de silos, de fossés et « trous » de poteau.

34. POMARÈDES, BARBERAN, FABRE *et al.* 2005.

35. OUZOULIAS 2007; OUZOULIAS et VAN OSSEL à paraître.

36. VIDAL, BARBERAN, PAYA *et al.* 2005.

37. SCHNEIDER 2005a.

À Dassargues dans l'Hérault, quelques silos, des fossés et des lambeaux de foyers associés à de modestes édicules excavés alliant désormais pierre, terre et bois précèdent d'une à deux générations l'apparition d'une ferme sur cour dans le courant du VI^e siècle³⁸. Celle-ci offre alors un exemple possible de la genèse de la parcelle rurale maisonnée du haut Moyen Âge méridional.

Aux Termes à Plaissan (fig. 5) dans l'arrière-pays biterrois, un chemin, des fosses et des fossés encore, un fond de cabane et des « nuages » de trous de poteau marquent, au VI^e siècle, le démarrage d'un noyau d'habitat appelé à traverser toute la seconde moitié du premier millénaire³⁹. C'est là sans doute un point capital à retenir. Malgré leur modestie et des phases d'atonie encore mal cernées, ces établissements nouveaux s'inscrivent pour l'essentiel dans des perspectives durables, car les occupations détectées sont la plupart du temps de nature multiséculaire. Seul le Roussillon paraît échapper à ce type de trajectoire, ce qui dénote encore une fois combien il faut penser ces plaques de peuplement en terme d'hétérogénéité, y compris à l'échelle régionale⁴⁰. Si l'on s'attache aux points des cartes archéologiques, cet enracinement pourrait paraître bien relatif cependant, car il relève à grande échelle, c'est-à-dire localement, d'une certaine souplesse et d'une adaptabilité qui s'accommode concrètement de microdéplacements, sinon de la coexistence de différents noyaux établis dans un même voisinage. Mais ce qui compte désormais tient au fait que ces établissements nouveaux se développent et s'intègrent au cœur d'espaces géographiques qui leur sont propres.

Au fur et à mesure de leur apparition, mais presque toujours en décalage par rapport aux situations réelles, les textes viennent d'ailleurs normaliser ce processus d'ancrage territorial de l'habitat, en inscrivant maintenant ces noyaux de peuplement dans le cadre hégémonique de la *villa*. Lorsqu'un prêtre cède à l'abbaye de Psalmodi l'église qu'il avait édifiée peu avant 788 dans la *villa* de Dassargues, l'archéologie est là désormais pour nous apprendre que des hommes cultivaient et habitaient cette entité spatiale depuis la fin du V^e siècle. De la même manière, la genèse de la *villa* de Plaissan connue par les textes seulement à partir du premier tiers du IX^e siècle remonte-t-elle à une dynamique enclenchée dès les années 500. La *villa* des textes s'inscrit dans le vécu des hommes.

38. GARNIER, GARNOTEL, MERCIER *et al.* 1995.

39. SCHNEIDER 2005a.

40. KOTARBA 2007, p. 59-63.

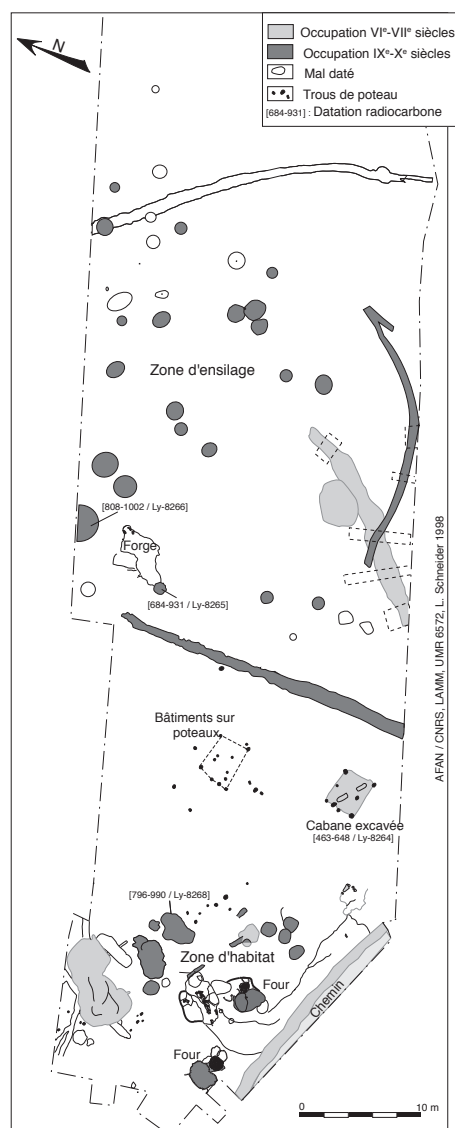


Fig. 5 : Plaissan, Les Termes (Hérault) : un établissement rural occupé du VI^e au X^e siècle.

Elle normalise le processus de localisation des terres, des droits et des hommes mais amalgame dans le même temps des cycles distincts de développement de l'habitat et de l'aménagement des terroirs produits par l'effet de la durée et donc construits selon des temporalités différentes⁴¹. Les *villae* de Dassargues et de Plaissan appartiennent à une nouvelle génération d'établissements ruraux dont le déploiement s'intensifie autour du siècle qui encadre l'année 500. Elles ne doivent rien ou très peu à l'héritage

41. SCHNEIDER 2003b.

antique du Haut-Empire. Celles de Loupian ou de Bétignan dans l'Hérault s'inscrivent en revanche dans le sillage d'un territoire rural légué par des centres domaniaux de l'Antiquité tardive qui, eux, ont pris assise sur des structures du Haut-Empire⁴². Ainsi, la normalisation des textes telescope les temporalités. Elle entérine un processus qui accorde finalement une plus grande stabilité à l'espace et au territoire qu'à l'habitat lui-même. L'hégémonie du terme *villa* dans les textes des IX^e-XI^e siècles produit surtout un effet d'homogénéisation qui lisse à l'extrême la nature protéiforme de l'habitat que reconnaît peu à peu l'archéologie, faisant fi notamment du caractère groupé, polynucléaire ou éclaté des parcelles maisonnées. Selon la perspective ouverte par Chris Wickham, l'ancienne *villa-fundus* basée sur la propriété devient le territoire d'un noyau d'habitat⁴³. Les familles paysannes s'y inscrivent désormais plus clairement dans des groupes sociaux de structure locale.

Protéiforme, l'habitat rural du haut Moyen Âge de la Gaule méridionale présente néanmoins dans ses caractères architecturaux concrets une certaine homogénéité. La terre et le bois n'y sont pas exclus, on le sait mieux désormais, mais la pierre demeure bien présente, beaucoup plus que dans la France du Nord. Si l'on renvoie terme à terme la documentation archéologique disponible, les unités de base du monde agricole de la zone méditerranéenne répondent à des standards architecturaux qui ne sont d'ailleurs pas fondamentalement différents de ce qu'ils étaient déjà dans l'Antiquité. Ainsi les modestes unités construites antiques de Carsalade 53 à Nîmes, ou celles d'Ansignan dans les Pyrénées-Orientales possèdent encore des traits communs avec un petit établissement dispersé comme celui de Baixa (fig. 6) qui fut occupé de la fin du IX^e siècle à la fin du X^e siècle dans la plaine roussillonnaise⁴⁴.

Le module de « maison » mis en évidence dans l'enceinte du Roc de Pampelune au VI^e siècle – un bâtiment de pierre de plan rectangulaire divisé en deux pièces asymétriques – paraît d'ailleurs constituer une unité élémentaire d'habitat et d'exploitation dont le modèle semble connaître à la fin de l'Antiquité une large diffusion dans le Midi (fig. 7). Il possède en tout cas des points communs avec le bâtiment 3 de Carsalade 53 (Gard), postérieur au milieu du V^e siècle, avec le bâtiment A des

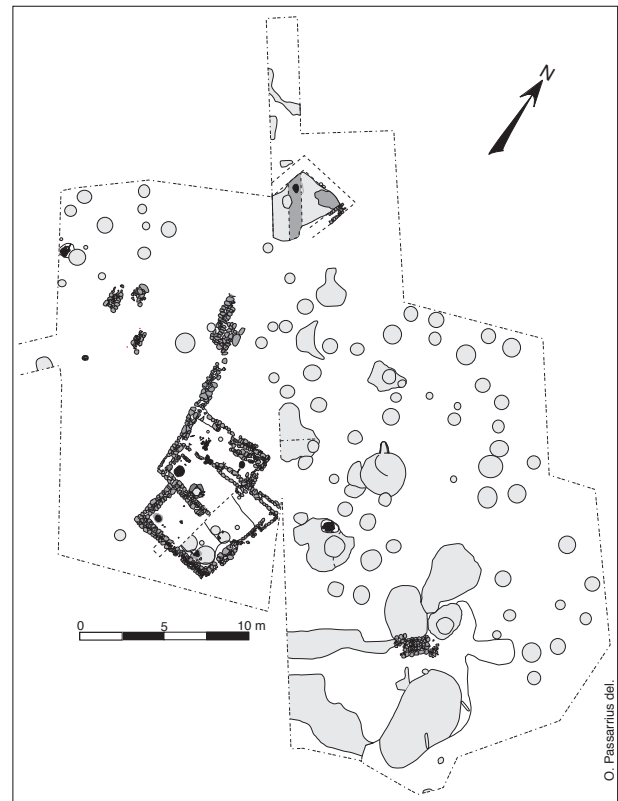


Fig. 6 : Baixas, Le Camp del Rey (Pyrénées-Orientales) : un exemple des nouveaux noyaux agricoles de la fin du IX^e et de la première moitié du X^e siècle (d'après CATAFAU et PASSARRIUS 2007, p. 94)

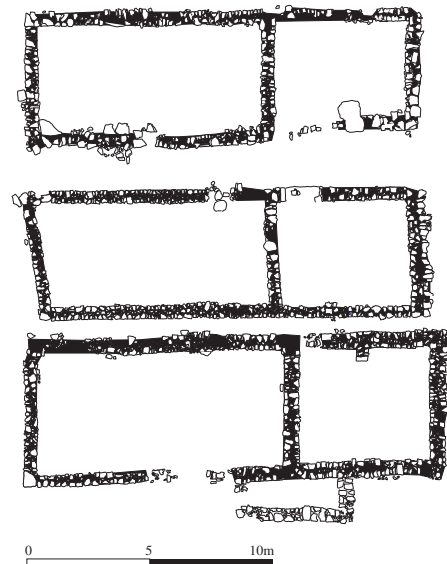


Fig. 7 : Bâtiments rectangulaires à deux pièces asymétriques du Roc de Pampelune dans l'Hérault (VI^e siècle) : un idéal-type de la « maison-famille » des ménages paysans du haut Moyen Âge en Gaule méditerranéenne?

42. SCHNEIDER 2005.

43. WICKHAM 2005.

44. CATAFAU et PASSARRIUS 2007.

VI^e-VII^e siècles qui marque la dernière phase d'activité de l'établissement d'Embonne (Hérault) à proximité d'Agde⁴⁵ ou encore avec des bâtiments des VI^e-VII^e siècles de la «villa» du Camp des Armes à Millau (Aveyron)⁴⁶ ou ceux des V^e-VII^e siècles mis en évidence à Ansignan dans le Roussillon⁴⁷. On a peut-être là un idéal-type de la «maison-famille» des ménages paysans du premier Moyen Âge⁴⁸.

La grande singularité de l'espace méridional réside finalement jusqu'à ce jour dans l'absence de ces villages qui associent et juxtaposent en Europe du Nord des bâtiments sur poteaux de bois, plus ou moins allongés, plus ou moins uniformisés, à des annexes diverses (greniers sur pieux et fonds de cabane notamment). Pour l'heure, il faut atteindre les plaines de l'Ain au Recourbe à Château Gaillard pour disposer de l'exemple le plus méridional d'un tel type d'établissement⁴⁹. Est-ce là le juste reflet d'une césure historique qui permettrait d'opposer les fermes familiales des laboureurs et des manœuvriers des terres d'expansion du régime domaniale dit «classique» à celles du Midi où les relations entre élites et paysans étaient avant tout marquées par des rapports tributaires (extraction d'une rente agricole) et de clientèles⁵⁰? Ou a-t-on tout simplement trop peu fouillé dans le Midi? Cette opposition apparente n'offre-t-elle pas finalement un exemple frappant des inégalités territoriales du développement de l'archéologie préventive nationale?

La question mérite d'être posée il me semble, car les grands décapages réalisés en Provence, en Languedoc-Roussillon, en Midi-Pyrénées ou en Aquitaine sur des établissements ruraux du haut Moyen Âge sont peu fréquents. L'explication cependant n'est pas entièrement satisfaisante. Les recherches systématiques engagées lors des grands travaux linéaires d'aménagement du territoire tels ceux de la ligne du TGV Méditerranée n'ont pas apporté de contrepoint flagrant à ce constat. Elles soulignent au contraire le poids des nouveaux établissements ruraux émergeant entre les V^e et VII^e siècles, explorés sur des surfaces restreintes uniquement sous la forme de diagnostics au Pont des Anes à Baillargues (Hérault), à Codoyères, à Tavel et au Porge à Roquemaure (Gard) ou

aux Ribauds à Mondragon (Vaucluse)⁵¹. Les périodes d'abandon de ces établissements demeurent floues, si tant est que cette notion d'abandon ait réellement un sens dans la mesure où les déplacements de quelques dizaines à quelques centaines de mètres sont fréquents dans le temps long. Dans les régions du sud-ouest, les travaux de l'autoroute A20 n'ont pas plus occasionné la découverte de ces grands ensembles à bâtiments de bois. Les établissements du haut Moyen Âge y demeurent d'ailleurs absents ou très discrets. Florent Hautefeuille, soulignant le poids tenu dans ces secteurs, aujourd'hui encore, par l'habitat dispersé (généralement évité ou contourné par les grands travaux linéaires), s'interroge sur l'origine de la fixation de ces unités dans des périmètres restreints, rendus le plus souvent inaccessibles aux archéologues du fait même des occupations contemporaines⁵². C'est là sans doute, on le comprend mieux désormais, un point cardinal véritablement épistémologique des recherches sur les dynamiques et les systèmes de peuplement médiévaux. Comment mesurer l'ancienneté de l'ancrage territorial des habitats du haut Moyen Âge, leur durabilité, en se condamnant à n'observer que les établissements abandonnés, ceux qui se trouvent massivement dans les zones de culture actuelles?

Cette difficulté peut être évaluée plus concrètement. En Languedoc, la plaine lodévoise du bassin moyen de l'Hérault a la chance de se trouver sous les feux croisés de trois cartulaires. Dans un espace d'environ 13 000 ha, les textes nous font connaître entre les IX^e et XII^e siècles quelque 24 *villae*. Or les toponymes de 45 % d'entre elles sont aujourd'hui associés à des villages et 25 % encore à des hameaux, des mas ou des domaines actuels. Même si le chiffre n'a qu'une valeur indicative, le total des sites véritablement disparus ne représente qu'un tiers à peine des *villae* mentionnées entre 800 et 1200. Cette part des habitats potentiellement accessibles à l'archéologue est donc bien réduite au final. Elle le condamne pour ainsi dire à privilégier (à accentuer?) des observations qui portent principalement sur les grandes phases de mobilité des systèmes agraires, la croissance brutale du I^{er} siècle, les replis cycliques des conquêtes médiévales des espaces de marge, les intensités plus ou moins fortes, plus ou moins rapides des phénomènes de regroupements et de polarisation. Dans le Midi méditerranéen en revanche, dans les plaines notamment, là où les densités de peuplement

45. POMARÈDES et BERMOND 1992.

46. BOUDARTCHOUK 2000.

47. KOTARBA, CASTELLVI, MAZIÈRE *et al.* 2007, p. 222.

48. DEVROEY 2006, p. 407.

49. FAURE-BOUCHARLAT 2001, p. 188-194.

50. DEVROEY 2006, p. 418.

51. MAUFRAS 2006.

52. Intervention durant le colloque.

furent les plus fortes et les plus anciennes, là où les villages sont aujourd'hui nombreux et parfois très proches les uns des autres, là où coexiste souvent aussi un habitat intercalaire dynamisé en Narbonnais et en Biterrois par la viticulture des XIX^e et XX^e siècles, la faible part des sites désertés du haut Moyen Âge n'aide guère à mesurer ces phénomènes d'occupation permanente des campagnes, car les mobilités de l'habitat se sont produites le plus souvent dans des espaces restreints. Continuité et changement sont pour ainsi dire contemporains⁵³.

4. La question des églises rurales

La réévaluation du rôle joué par les églises rurales dans l'organisation de l'habitat a été la grande affaire des chercheurs méridionaux durant les années 1980 et 1990. Examinée conjointement par des archéologues et des historiens médiévistes, cette question a contribué à déplacer les lignes d'une recherche souvent focalisée sur les questions de christianisation du territoire ou inscrite dans les perspectives d'une histoire de l'art traditionnelle essentiellement vouée à l'étude des monuments les plus prestigieux. Les lignes ont bougé lorsque le regard a cessé d'être porté sur un objet d'étude diffracté, pour embrasser le bâtiment ecclésiastique dans sa topographie rurale et son rapport à un espace matériel.

Témoigne de ces changements de perspectives, le 3^e congrès de la Société d'archéologie médiévale organisé en 1989 à Aix-en-Provence, sur le thème *L'environnement des églises et la topographie religieuse des campagnes médiévales*⁵⁴, manifestation accompagnée d'un ouvrage préparatoire intitulé *L'église, le terroir*⁵⁵ et d'une exposition régionale consacrée à *L'église et son environnement*⁵⁶. Concernant le Midi de la France, les prospections aériennes de Michel Passelac (fig. 8) et les travaux de Dominique Baudreu et Jean-Paul Cazes dans le bassin de l'Aude orientent alors les recherches sur les caractéristiques d'une forme de regroupement de l'habitat constitué auprès des lieux de culte à la fin du haut Moyen Âge, phénomène que l'École toulousaine de Pierre Bonnassie proposait d'associer au « cercle de paix » des églises, dans le contexte des mouvements de la Paix et Trêve de Dieu du XI^e siècle et d'une tradition de recherche



Fig. 8 : Un enclos ecclésiastique emblématique : Cucurou à Castelnaudary, Aude (cl. Michel Passelac, CNRS).

consacrée en Catalogne à l'étude des Sagreres⁵⁷. La thèse d'Aymat Catafau publiée en 1998 sur les *Celleres* du Roussillon offrait alors l'exemple d'une variante régionale de ces « villages ecclésiastiques », soulignant le rôle joué au XI^e siècle par l'espace restreint délimité autour des églises dans les processus de regroupement des hommes et des récoltes⁵⁸. Face aux nombreuses études qui avaient été produites autour du phénomène castral, l'intérêt se déplaçait vers la reconnaissance d'un espace de polarité sacrée tout à la fois protégé et isolé par des interdits et des techniques rituelles, un espace où des structures profanes (habitat, bâtiments techniques, équipement de stockage) recouvraient le cimetière. Lieux de culte, aire funéraire et habitat, trois réalités dissociées dans le monde antique se trouvaient dès lors agrégées en un même point⁵⁹.

Si ce phénomène de polarisation est bien sensible dans les textes, force est de reconnaître cependant que la rareté des fouilles extensives méridionales ne permet pas vraiment de mesurer les modalités concrètes de ces mouvements. Dans bien des cas, l'évaluation doit encore se faire par méthode régressive, à partir de l'étude des villages actuels en croisant données textuelles et analyse morphologique des plans cadastraux du XIX^e siècle. Les données archéologiques demeurent fragmentaires. Il n'est sans doute pas insignifiant de noter que le récent ouvrage

53. BOURIN et ZADORA-RIO 2007.

54. FIXOT et ZADORA-RIO 1994.

55. ID. 1989.

56. FIXOT et VALLAURI 1989.

57. BONNASSIE 1994; BAUDREU et CAZES 1994.

58. CATAFAU 1998.

59. LAUWERS 2005.

collectif, consacré à la question des *Sagreras* de la Catalogne, offre à peine trois « illustrations » de fouilles et celles-ci demeurent d'ailleurs bien partielles⁶⁰. Il est heureusement des exceptions qui posent le problème de la valeur du cas particulier en archéologie, sinon de la difficulté à prendre une juste mesure de la portée englobante d'une théorisation historique préétablie.

En Roussillon, à quelques kilomètres de Perpignan, la fouille exhaustive de l'église et du cimetière de Saint-Christophe à Vilarnau met d'abord l'accent sur cette génération de sanctuaires modestes construits en grand nombre à la fin du IX^e et au X^e siècle et presque aussitôt dotés d'un cimetière⁶¹. Durant la seconde moitié du X^e siècle une quarantaine de silos creusés sur les marges de ce cimetière et quelques « fosses » évoquent l'existence d'un possible habitat périphérique, mais celui-ci demeure bien discret et n'autorise pas, dans ce cas précis, à parler d'un véritable regroupement. L'échec tient sans doute pour une bonne part à l'émergence d'un château lignager dans le voisinage du sanctuaire, mais il relève peut-être aussi de l'insertion encore récente de l'édifice dans le terroir.

Que l'église-bâtiment dont on cerne mal le rôle hiérarchique dans les terroirs du haut Moyen Âge joue peu à peu un rôle structurant dans la polarisation de l'espace rural et l'organisation du paysage habité n'est pas douteux, mais les formes précises, les étapes chronologiques et les trajectoires différenciées de cette polarisation, du fait même de la rareté des monographies archéologiques, sont encore mal documentées sinon incertaines. Michel Fixot a souligné cependant combien, dans la pluralité des lieux de culte issus du haut Moyen Âge, un changement d'échelle des programmes architecturaux avait contribué à modifier la silhouette de certaines églises, celles qui entraient notamment dans de nouveaux réseaux monastiques ou épiscopaux. Ces transformations architecturales ne sont pas dissociées des phénomènes d'encellulement de l'habitat. Elles traduisent, dans la Provence du XII^e siècle, une tentative de conception d'un ensemble monumental, organisé et hiérarchisé à l'intérieur d'un même volume, qui participe à un regroupement des fonctions (célébration eucharistique et baptismale, vénération des reliques, traditions funéraires), inscrivant dans l'espace même du bâtiment un pouvoir d'ordre⁶².

60. FARIAS, MARTI et CATAFAU 2007, p. 202-204.

61. PASSARRIUS 2006; PASSARRIUS, DONAT et CATAFAU (dir.) 2008.

62. FIXOT 1994.

Mais avant ces phases de monumentalisation qui contribuent à une nouvelle hiérarchisation des lieux de culte dans le paysage rural, les liens topographiques entretenus entre église, habitat et bâtiments agricoles demeurent variés et sans doute plus anciens que ce que l'on a coutume de considérer. À l'image d'un resserrement des hommes et des récoltes dans un périmètre restreint et strictement délimité autour des églises dès le XI^e siècle, les découvertes archéologiques récentes montrent en effet des réalités plus complexes ou pour le moins hétérogènes. Elles mettent l'accent notamment, tout au long des IX^e et XI^e siècles sur l'existence d'une nébuleuse d'aménagements largement dilatés aux grands abords des lieux de culte. Cela est particulièrement net dans le cas des espaces de stockage, souvent déployés sur de vastes superficies à plusieurs centaines de mètres des édifices.

Dans la périphérie de Nîmes, à Saint-André de Codols, l'équipe dirigée par Hervé Pomarède et Odile Maufras a mis au jour plusieurs centaines de silos installés en grande partie dans la cour d'une ancienne villa antique. Le dessin des ruines de l'établissement semble d'ailleurs avoir formé une sorte d'enclos renforçant l'identité de cet espace de stockage des denrées et des semences à quelque 200 m de l'église Saint-André (fig. 9). À proximité de Béziers, à Saint-Jean-d'Aureilhan, ce sont là aussi plusieurs centaines de silos (fig. 10) qui ont été découverts dans la très large proximité d'un lieu de culte, dont différents chefs de famille s'étaient partagé les parts, avant 918, dans un contexte probablement aprisonnaire⁶³. À Paulhan encore, dans la vallée de l'Hérault, de vastes zones d'ensilage se développaient à Saint-Jean-de-Vareilles, non pas aux stricts abords de l'église, mais au pied du coteau sur lequel avait été édifié le sanctuaire⁶⁴. De tels cas montrent finalement l'existence d'un espace polyfocal autour de l'église. Ils interrogent surtout sur le statut de ces grandes zones d'ensilage du Midi : aires de stockage spécialisées destinées au ravitaillement des marchés urbains dans les périphéries de Nîmes et de Béziers avec les sites suburbains de Codols et Aureilhan ? Liens éventuels avec la généralisation d'un impôt en nature comme la dîme ? Greniers seigneuriaux ?

63. LNB, n° 17.

64. Les sites de Saint-André-de-Codols à Nîmes, Saint-Jean-d'Aureilhan à Béziers et Saint-Jean-de-Vareilles à Paulhan (Hérault) ont été présentés par Odile Maufras (INRAP) et Olivier Ginouvez (INRAP) au Séminaire d'archéologie médiévale méditerranéenne et métropolitaine à Montpellier le 28 mars 2007. Je leur adresse par ailleurs de chaleureux remerciements pour les renseignements et les documents qu'ils ont accepté de me communiquer.



Fig. 9 : Nîmes, Saint-André-de-Codols (Gard) : une zone à silos (IX^e-XI^e siècle) installée dans la cour et les ruines d'une villa antique, à 200 m du noyau ecclésial (fouilles AFAN, sous la direction d'Hervé Pomarède; document O. Maufrais, H. Pomarède, A. Recolin, L. Sauvage et L. Vidal).

Ou encore image archéologique particulièrement déformée du village ouvert des IX^e-XI^e siècles, un village « en creux » dont ne subsisteraient aujourd'hui que les éléments les plus profonds épargnés par les charrues des tracteurs contemporains? On pourrait presque à l'envi multiplier les solutions, aussi l'interprétation de cette nouvelle documentation reste encore difficile et doit demeurer prudente⁶⁵.

On doit noter cependant que, dans les sources écrites, l'apparition d'un vocabulaire lié aux lieux ou aux formes du stockage des denrées demeure associée aux églises des *villae*, souvent au même titre que les cimetières et ce vocabulaire est parfois antérieur à la chronologie des Paix et Trêves de Dieu. En Biterrois, le cartulaire du chapitre

cathédral contient des actes des dernières décennies du IX^e siècle et du deuxième tiers du X^e siècle qui portent déjà mention de *Sacrarii/Sagreres* ou de celliers⁶⁶ et dans la vallée de l'Hérault, le cartulaire de l'abbaye d'Aniane en

66. LNB, n° 6 (889) « *venditores sumus vobis... tam in ecclesia Sancti Genesii, quam et in allis locis : id est in ortis, in cellis, in sagenariis, in cimiteris, in curtis, in oglatis...* »; HGL, V, c. 161 (933) « *id est in ecclesia sancti Petri, in sacris, in secretariis, cimeteriis, in domibus, in casis...* »; HGL, V, c. 176 (937) « *cum ipsa ecclesia tota, cum cellis et sacrariis, cimeteriis, cum casis et casalibus...* »; LNB n° 26 (958) « *Similer donamus duas partes de ipso cimeterio toto et cum cellis et sacrariis* ». Dans le cartulaire du chapitre cathédral de Béziers, ces formules s'estompent dans le dernier tiers du X^e siècle au profit d'un nouveau style faisant désormais référence aux dîmes et prémices. Parmi les premières occurrences : HGL, V, c. 260 (969) « *ipsa ecclesia sancti Martini cum decimis et primitiis et cum omni suo ecclesiastico* ».

65. BOIS et SCHNEIDER 2006, p. 440-444.



Fig. 10 : Béziers, Saint-Jean-d'Aureilhan (Hérault). Un exemple de zones à silos (IX^e-XI^e siècle) déployées dans un vaste périmètre autour d'une église rurale (fouille AFAN, O. Ginouvez, C. Jandot, H. Pomarèdes, I. Bermond et L. Vidal).

fournit d'autres exemples. Ces équipements de stockage sont surtout associés à un type de formule qui précède les plus traditionnelles mentions de dîmes et prémices, ce qui suggère peut-être d'établir un lien entre les deux processus. Tout autant que la fixation des sépultures paysannes autour de l'église, l'émergence de vastes zones à silos dans la périphérie des sanctuaires pourrait trahir un nouveau principe de structuration sociale au sein des *villae* qui possédaient une église. Ces vastes zones de stockage constituent du moins l'un des caractères d'un mouvement de polarisation de l'espace qui fut très progressif.

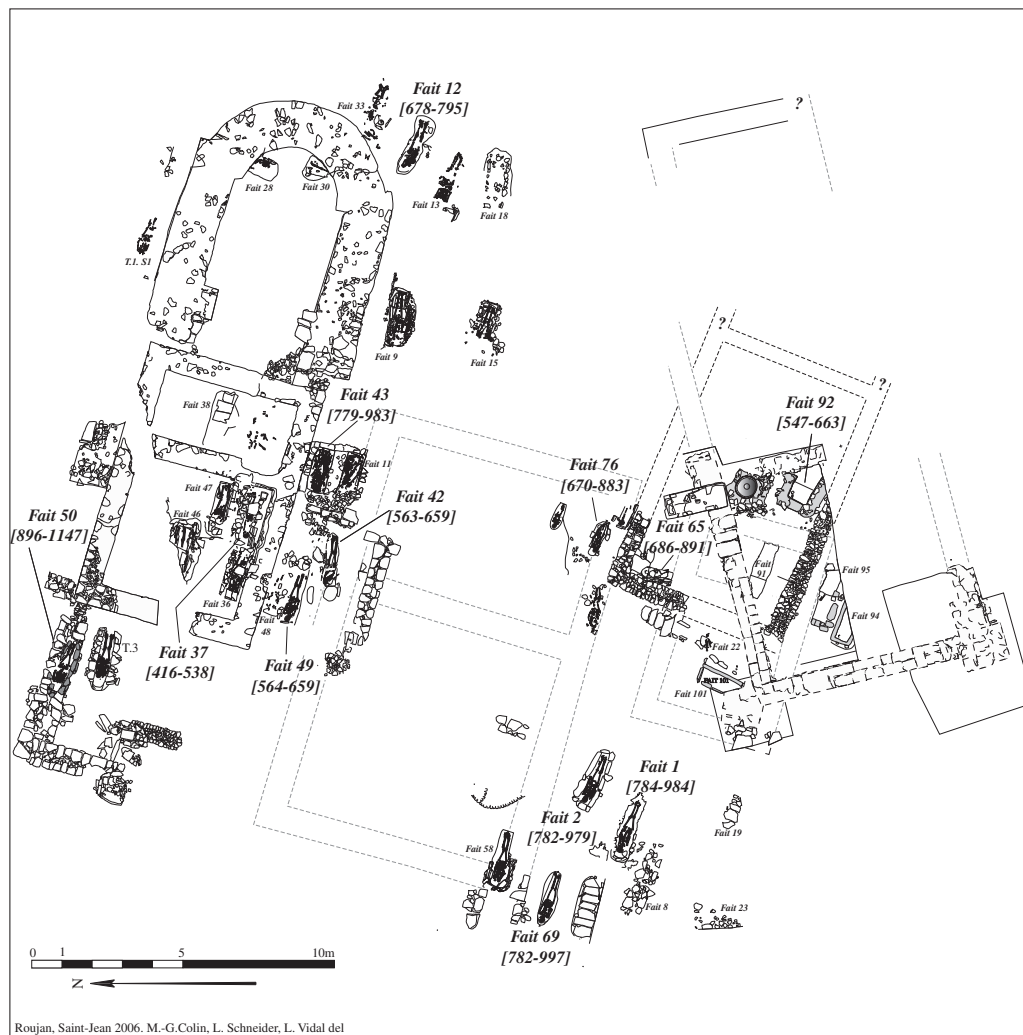
À rebours de la focalisation des recherches sur les symptômes de la genèse villageoise ecclésiale, une autre tradition de recherche, redynamisée par un récent colloque consacré « Aux origines de la paroisse rurale méridionale » insiste plus volontiers sur l'héritage de la topographie chrétienne léguée par l'Antiquité tardive⁶⁷. Ces travaux

mettent souvent en lumière l'existence de liens non rompus avec des vieux sanctuaires, mais aussi l'idée d'une certaine confusion entretenue entre les cultes rendus aux défunts et des fonctions plus strictement religieuses (fig. 11). En Provence, les recherches conduites autour des édifices de la Gayole sont au cœur de ces réflexions qui se heurtent également à la variété et aux changements de statuts des bâtiments du culte chrétien. Combien de paroisses authentiques ou d'églises officielles parmi les multiples *oratoria*, *monasteria* et, surtout, parmi les multiples bâtiments de l'Antiquité tardive plus spécifiquement dévolus à des fonctions funéraires comme l'illustrent les fouilles de Saint-Estève de Ménerbe dans le Vaucluse⁶⁸ et plus généralement les travaux de Jacques Le Maho en Haute-Normandie⁶⁹? Le débat complexe exige sans doute là encore de déplacer les lignes d'un

67. FÉVRIER 1994; DELAPLACE (dir.) 2005; CODOU et COLIN 2007.

68. CARTRON, CODOU, FIXOT *et al.* 1995.

69. LE MAHO 2004.



Roujan, Saint-Jean 2006. M.-G. Colin, L. Schneider, L. Vidal del

Fig. 11 : Roujan-Mediliumum (Hérault). Les sanctuaires successifs (antiques et médiévaux) du quartier Saint-Jean ont cristallisé les piétés et l'attachement héréditaire au lieu pendant tout le premier millénaire, jusqu'à la « séparation grégorienne » (d'après COLIN, SCHNEIDER, VIDAL et al. 2007, p. 155).

questionnement marqué par la tradition d'une histoire ecclésiastique qui tente surtout de mesurer les progrès de l'évangélisation des campagnes, mais qui éprouve une réelle difficulté à replacer les édifices étudiés dans les paysages qui leur étaient contemporains, c'est-à-dire au sein du maillage des habitats que ces sanctuaires étaient censés desservir.

En Languedoc, toute une série de travaux conduits dans des « territoires-ateliers » commence à révéler combien, dans le temps long, l'attachement des piétés à un sanctuaire ancestral a pu contribuer à l'émergence ou à la restructuration d'un centre rural. Différents scénarios commencent à pouvoir être décrits. Dans l'Hérault, des campagnes de fouilles réalisées au pied de coteaux où avaient été installés

au seuil du XI^e siècle des *castra* à l'origine des villages actuels de Loupian et Roujan ont révélé des vestiges inattendus.

À Loupian, c'est une vaste église baptismale, construite au seuil du V^e siècle qui a été mise à jour à quelque 500 m d'un ancien siège domanial antique. Ce bâtiment primitif a été utilisé au moins jusqu'au XI^e siècle et, même s'il n'a jamais constitué le cœur topographique d'un habitat, un centre rural pérenne s'est formé dans son voisinage. Lorsque dans le courant du VI^e siècle la riche villa antique des Prés-Bas est entrée dans un processus d'abandon, c'est en effet dans l'environnement de cette église qu'un nouveau noyau d'habitat a été installé. Dans le terroir de Loupian, la vie rurale s'est alors condensée pendant toute la seconde moitié du

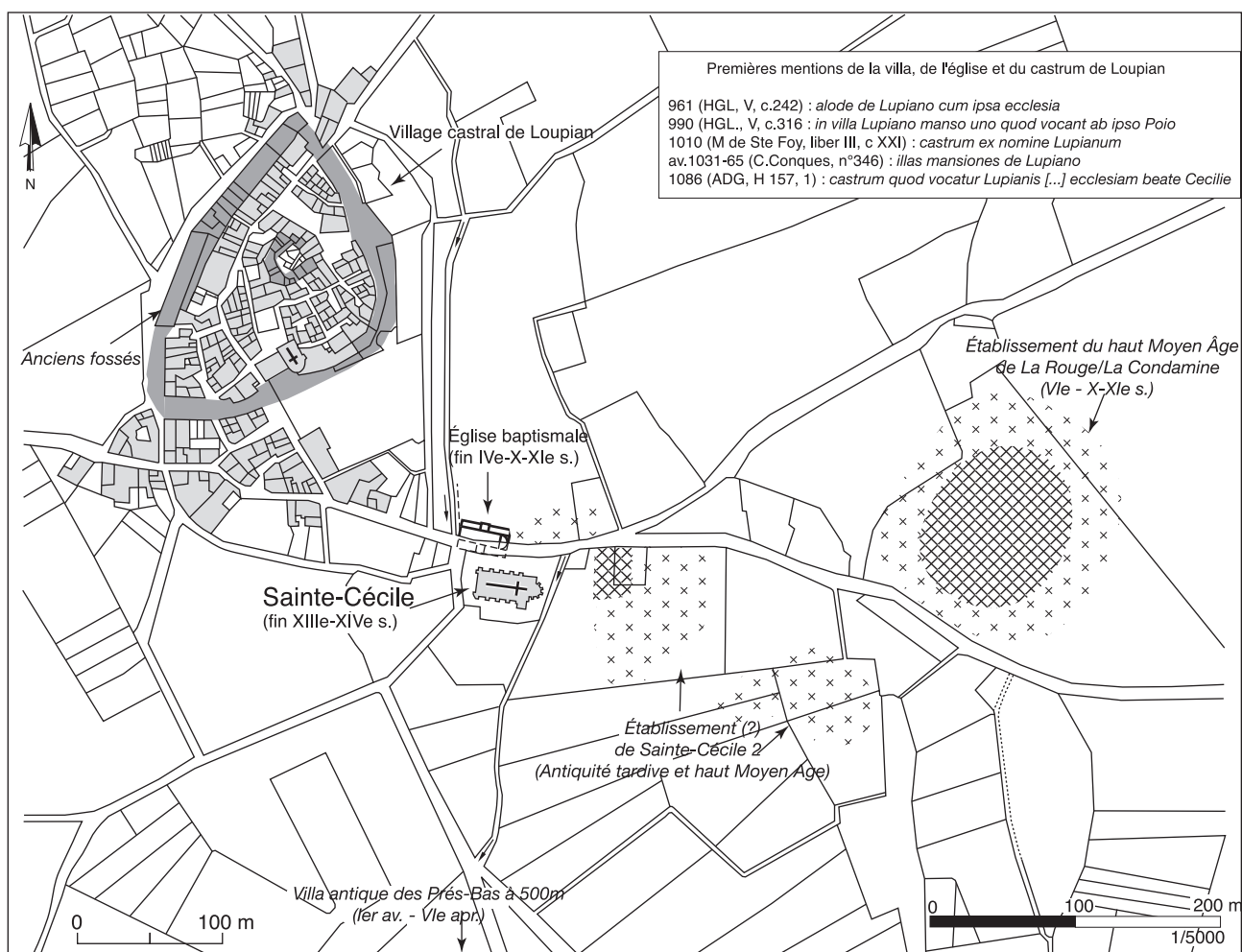


Fig. 12 : Loupian (Hérault). De la villa au castrum : un exemple de la lente polarisation de l'espace (d'après PELLECUER 2000).

premier millénaire autour de ce quartier double. Lorsqu'un *castrum* enfin a été établi avant 1010 dans le territoire de la *villa* de Loupian, celui-ci a été greffé sur le sommet du coteau qui dominait le vieux sanctuaire antique⁷⁰. Ici, l'établissement d'une « topolignée⁷¹ » castrale s'est clairement appuyé sur un premier processus de polarisation cristallisé plusieurs siècles durant autour d'un édifice ecclésial (fig. 12). C'est peu ou prou un scénario identique qui peut être décrit à Roujan, même si l'histoire de cette localité possède ses propres spécificités, du fait de l'existence d'une agglomération antique dotée d'un centre monumental⁷².

70. PELLECUER et SCHNEIDER 2005.

71. Sur le concept de « topolignée », voir A. GUERREAU-JALABERT 1990 et plus largement LAUWERS et RIPPART sous presse.

72. COLIN, SCHNEIDER, VIDAL *et al.* 2007.

Les recherches françaises les plus récentes insistent à juste titre sur la diversité des lieux d'inhumation tout au long du haut Moyen Âge, le rassemblement monopolistique des sépultures auprès d'une église n'étant sans doute pas totalement généralisé avant les X^e-XI^e siècles⁷³. Cela ne doit pas faire oublier, sans doute, combien d'édifices, voués primitivement à une utilisation plus spécifiquement funéraire, ont pu également servir de point d'ancrage dans les terroirs et dans un temps long que l'on parvient difficilement à pénétrer. N'est-ce pas justement le cas de l'église et de la zone funéraire de Saint-Vincent à Lunel-Viel qui seules permettent d'établir un lien concret entre l'agglomération antique et le village médiéval et moderne⁷⁴?

73. TREFFORT 1996; ZADORA-RIO 2005.

74. RAYNAUD (dir.) 2007.

5. Les premières tours et la généralisation des pouvoirs locaux : un phénomène engagé dès le x^e siècle

La multiplication du nombre des forteresses désormais patente dans les textes méridionaux du XI^e siècle est depuis longtemps considérée comme l'un des principaux témoignages paradigmatiques du changement féodal. Pourtant, malgré les incitations d'un programme du CNRA spécifiquement consacré aux origines du château médiéval, c'est surtout le *castrum populatum* qui a retenu et retient aujourd'hui encore le plus grand nombre d'études. Il y a un quart de siècle, Pierre Bonnassie, à partir d'une lecture des Miracles de sainte Foy de Conques⁷⁵ et des travaux précurseurs de Aldo Settia en Italie du Nord⁷⁶ et de Michel Fixot en Provence⁷⁷, avait contribué cependant à définir une variante plus spécifiquement méridionale des premiers châteaux « féodaux » – la *roca* – tandis qu'en Languedoc, Monique Bourin esquissait les linéaments d'un questionnement historique à même de stimuler le développement des recherches archéologiques sur les premières formes du *castrum* méridional⁷⁸. Quelques années plus tard, à l'issue du colloque de Limoges, Jean-Marie Pesez constatait que, contrairement à une idée reçue, le phénomène castral était finalement aussi développé au sud de la Loire qu'au nord et tout aussi précocement⁷⁹. Pourtant les recherches archéologiques sur la genèse du *castrum populatum* et plus encore sur la résidence des élites rurales à la fin du haut Moyen Âge sont demeurées plutôt stagnantes comme le soulignent la plupart des bilans régionaux du récent colloque tenu à Pau⁸⁰.

Depuis peu cependant, l'ouverture de nouveaux chantiers et l'achèvement de récents travaux universitaires semblent marquer un nouveau frémissement des recherches qui est susceptible de faire avancer nos connaissances sur au moins trois points : la chronologie de l'émergence des forteresses, leurs formes et surtout sur les modalités d'insertion de ces points forts dans leur environnement.

Concernant la chronologie, voilà plus d'une trentaine d'années que parmi la documentation languedocienne, le cas des *villae* avec tour a été repéré et discuté. Le débat

a porté principalement sur la forme de ces édifices, donjons isolés ou fortifications agrégées à des corps de bâtiments plus vastes, et sur leur statut; bien que possédées par des familles appartenant à la moyenne aristocratie régionale, ces « tours » de *villa* sont distinguées, un temps au moins, du *castrum* plus clairement associé à l'exercice du ban⁸¹. Comme d'un point de vue documentaire et lexical, le déploiement de ces fortifications de *villae* concernait une aire géographique précise, le cœur de l'ancienne Septimanie, autrement dit les *pagi* de Béziers, Agde et Lodève, on a pensé aussi que le dispositif pouvait traduire une sorte de positionnement territorial de groupes aristocratiques locaux (Guilhemides) face à la puissance comtale des Raimondins de Toulouse. On a moins discuté en revanche de la chronologie de ces mentions. Or celles-ci sont particulièrement précoces. Elles débutent dès les années 910-920 et l'on compte déjà plus d'une douzaine de cas avant 990 et un total de plus de vingt points fortifiés antérieurs à 1020 pour les seuls espaces des *pagi* de Béziers, Agde et Lodève si l'on y ajoute les mentions de *castra*, qu'ils soient associés ou non au cadre d'une *villa*. On pourrait d'ailleurs encore augmenter ce chiffre si l'on y adjoignait les cas moins bien datés des petites forteresses, souvent anonymes, que Florence Journot a repérées dans la zone montagnarde du département de l'Hérault⁸². A-t-on pris une juste mesure de cette chronologie précoce? En d'autres termes, faut-il strictement interpréter ce dispositif comme une spécificité microrégionale née dans cette zone d'influence guilhemide d'une sourde rivalité avec la maison comtale toulousaine? ou considérer au contraire que des conditions documentaires ici particulièrement favorables (cinq cartulaires éclairent peu ou prou un même espace!) offrent finalement une version locale d'un phénomène plus général? Celui d'une inscription plus progressive, mais significative d'éléments fortifiés dans les paysages du x^e siècle qui prépare et annonce la grande vague de construction des forteresses lignagères du XI^e siècle, celle des châteaux plus proprement féodaux?

Concernant, le « modèle » de la *villa cum turre*, autrement dit des premières formes de fortifications allodiales, les fouilles de Teulet sur les marges nord-orientales du Biterrois permettent de passer des mots aux *realia*. Construite avant 978 et abandonnée vers 1030, la tour, un bâtiment maçonné quadrangulaire atteignant hors

75. BONNASSIE 1982.

76. SETTIA 1979.

77. FIXOT 1974a; ID. 1974b.

78. GRAMAIN 1980; BOURIN 1987a; ID. 1987b.

79. PESEZ 1990.

80. BARRAUD, HAUTEFEUILLE et RÉMY (éd.) 2006.

81. BOURIN 1987a.

82. JOURNOT 1992.

oeuvre 11 m de long pour 6 m de large, a été édifée à l'écart de l'église de la *villa* et de noyaux d'habitat préexistants. La recherche d'un point remarquable du paysage a été primordiale dans le choix de son implantation. Les promoteurs du monument, possesseurs de plusieurs églises et de différents biens en plusieurs *villae* du bassin moyen de l'Hérault, ont assurément sélectionné au sein de leurs terres et au cœur de vieux terroirs agricoles un relief qui offrait de réels atouts, même si celui-ci ne pouvait soutenir la comparaison avec le seul *castrum* contemporain du voisinage niché quant à lui à plus de 500 m d'altitude sur un bastion géologique épaulant le Causse du Larzac. Le point sommital du coteau de Teulet a été retaillé de manière à façonner une plateforme, d'environ 530 m², surélevée de 2 m et chemisée d'un rempart. Un fossé circulaire large de 6 m et profond de 2 m en ceinture la base, tandis qu'un fossé intérieur plus modeste enveloppe le pied de la tour et complète le dispositif de protection (fig. 13). Le mobilier archéologique découvert est quant à lui sans équivoque sur la fonction militaire et de surveillance de l'établissement. Carreaux d'arbalètes et trompes d'appel en terre cuite définissent notamment un nouveau faciès de la culture matérielle spécifiquement attachée à ce type de site, comme le montrent désormais diverses fouilles méridionales conduites aussi bien dans les régions d'Aquitaine, de Languedoc ou de Provence. Bien que les aménagements de Teulet paraissent étriés, une certaine puissance émane du lieu. Puissance de la tour qui, avec des murs maçonnés de 1,60 m de large, pouvait être dotée de deux étages, mais aussi puissance de la mise en scène topographique car le monument pouvait être aisément vu depuis les terroirs de différentes *villae*. De fait les promoteurs de l'ouvrage ont affiché, dans le paysage, un signe de pouvoir qui dépassait largement l'assise territoriale du cadre de la *villa* dans laquelle les textes paraissent inscrire la fortification (fig. 14). Voilà, du moins, l'un des plus anciens exemples de fortification « allodiale » découverte à ce jour en bas Languedoc, un cas de transition qui nous montre la physionomie réelle de ces premiers « donjons » de pierre méridionaux, construits deux à trois générations avant que les textes ne permettent de distinguer plus clairement des groupes sociaux organisés en topolignée.

En Provence, les travaux de Daniel Mouton offrent d'autres variantes de ce phénomène de militarisation, progressif et multiforme. À Niozelles dans les Alpes-de-Haute-Provence, la tour édifée sur sa *roca* est sensiblement plus modeste (9,25 x 6,75 m), mais également bâtie en pierre et chaux et dotée d'une enceinte

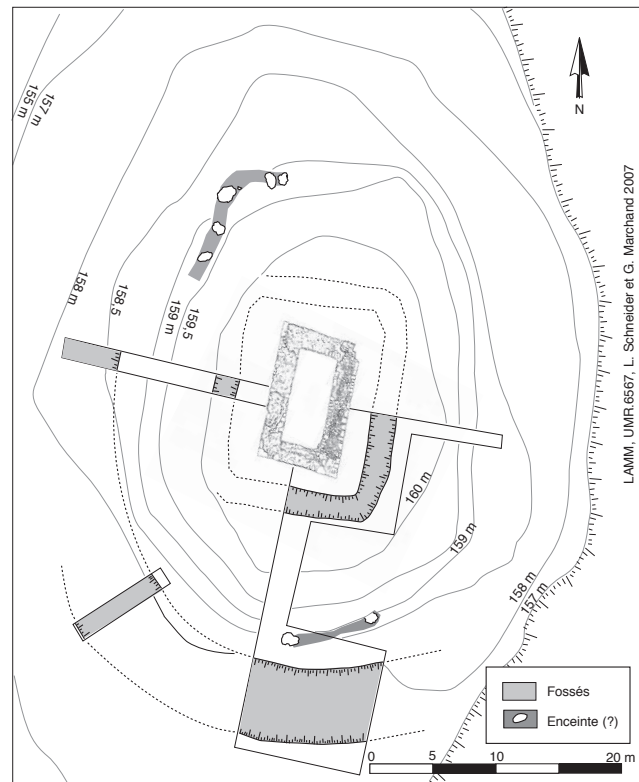


Fig. 13 : La tour de la villa de Teulet (seconde moitié du ^x siècle) au Pouget (Hérault) : l'une des premières formes de fortification allodiale du bas Languedoc (document CNRS, L. Schneider et G. Marchand).

réduite de protection⁸³. Mais le trait saillant mis en évidence par les fouilles est surtout d'avoir révélé qu'une « maison » de pierre (10 x 6 m) avait précédé, peu avant l'an Mil, l'aménagement de la fortification. Le bâtiment primitif est somme toute modeste, mais il pouvait être doté d'un étage et occupait, du fait de sa localisation au sommet d'un relief étrié, une position topographique privilégiée qui le distinguait des autres demeures du terroir. Il pose néanmoins le problème de la rétraction des surfaces habitables lors de la phase de mise en fortification et interroge de ce fait sur les modes de vie et d'occupation qu'offraient réellement ces petits sites fortifiés.

Dans le sud-ouest, les fouilles en cours de Florent Hautefeuille à Maurelis dans le sud du Quercy (Lot) apportent également de précieuses données, non seulement sur la forme de ces nouveaux sites fortifiés, mais aussi et surtout sur l'hétérogénéité des

83. MOUTON 2003.

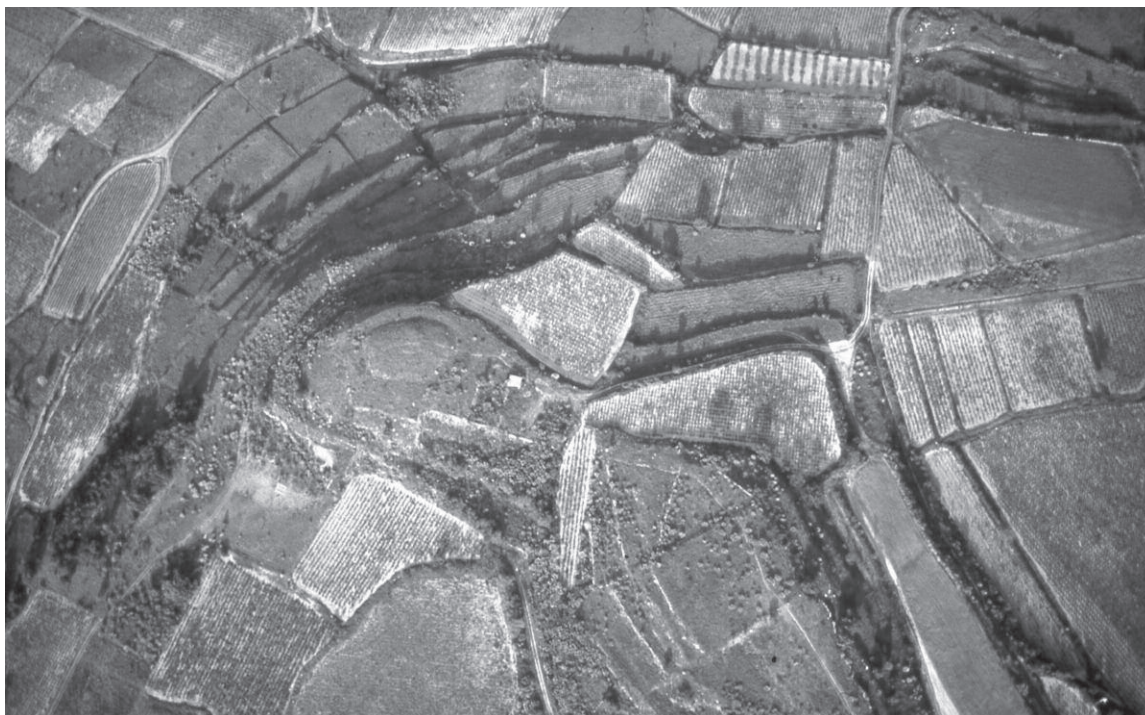


Fig. 14 : Vue aérienne de la tour de Teulet dans son paysage en 1987 (cl. CNRS, L. Schneider).

investissements qui ont été consentis dans l'aménagement de ces sites⁸⁴. Antérieure à 1030, la tour mise en évidence est là encore une forte construction de pierre et de chaux dont les dimensions remarquables (12,10 x 9,50 m hors œuvre) offrent avec près de 45 m² au sol une superficie habitable deux fois supérieure à celle de Teulet. Trois fossés successifs barrent par ailleurs sur une largeur de près de 29 m l'accès à l'éperon. L'originalité du site vient également d'un type d'emmotement inédit, car celui-ci a consisté à taluter le pied de la tour au fur et à mesure de sa construction, jusqu'à une hauteur de plus de 5 m. Florent Hautefeuille estime le poids des matériaux qui ont été déplacés pour l'aménagement de l'ensemble du site à quelque 25 000 tonnes, ce qui est une manière d'évaluer les ressources économiques dont devaient disposer les promoteurs de l'ouvrage. Comme à Niozelles, il est possible que l'occupation du site ne débute pas avec la construction de la tour et de la motte, car au moins un bâtiment antérieur a été repéré lors des dernières fouilles.

84. Je remercie chaleureusement Florent Hautefeuille qui m'a offert de précieuses informations sur ses fouilles en cours. Une partie de sa documentation est consultable aux adresses suivantes : <http://florent.hautefeuille.free.fr/rapportmaurelis2006.pdf> et <http://perso.wanadoo.fr/florent.hautefeuille/Maurelis1.pdf>.

Un autre chantier de fouilles programmées, cette fois-ci dans le massif des Albères sur le versant nord des Pyrénées-Orientales, complète cette série de découvertes récentes qui apportent enfin des données archéologiques tangibles sur les prémices de la société féodale méridionale. De nouveau c'est une tour construite en pierre et non en bois, semblable à celle de Teulet, qu'André Constant vient tout juste de mettre au jour sur l'éperon rocheux du Pic Saint-Michel à Argelès-sur-Mer⁸⁵. Protégée par un large fossé creusé dans le roc, elle semble pouvoir être identifiée avec la *turris* et le *castrum* de *Vultraria/Vulturarium* respectivement mentionnés en 926 et en 981. Là encore, l'aménagement de la fortification est particulièrement précoce, mais l'intérêt de ce dossier ne se limite pas à ce seul point. La tour médiévale d'Ultréra, « nid d'aigle » logé à près de 405 m s'insère en effet en un lieu qui avait comporté des vestiges antérieurs. Une centaine de mètres en contrebas de la *roca* du X^e siècle, André Constant a repéré et fouillé une série de bâtiments, installés sur une terrasse rocheuse au cours de la seconde moitié du V^e siècle, qui furent occupés et réaménagés au moins jusque dans le courant du VII^e siècle, puis à nouveau

85. CONSTANT 2008.

au seuil du IX^e siècle. Ces vestiges sont contemporains d'autres points d'occupation et paraissent appartenir à un ensemble polynucléaire, identifié avec l'un des *castra pyrenaïca*, que les troupes du roi Wamba durent prendre en 673 pour franchir les Pyrénées et entrer en Narbonnaise⁸⁶. Ici, le dossier archéologique permet de s'interroger sur la nature exacte de la filiation qu'il convient parfois d'opérer entre les *castra* de l'Antiquité tardive et les nouvelles formes de fortification du X^e siècle. Un tel type de filiation isole dans les paysages des « hauts lieux » comme points spécifiques et rémanents d'ancrage des pouvoirs. Le poids du passé y cristallise en somme un capital symbolique, une forme de mnémotropisme qui fait du lieu et du site un objet propre de pouvoir. C'est là du moins une dimension anthropologique que l'archéologie des territoires locaux devrait pouvoir tenter d'évaluer.

Mais ces premières tours du Midi, antérieures à l'an Mil, produisent aussi pour certaines de nouveaux lieux de pouvoirs qui participent, aux confins de l'échelle locale des terroirs d'une part et de celle de la cité ou du *pagus* d'autre part, à la définition de nouveaux espaces politiques. Ainsi la tour de Teulet, dans la moyenne vallée de l'Hérault a-t-elle été bâtie au moment précis (seconde moitié du X^e siècle) où se dessine un nouvel espace vicarial. De même, la tour de Maurelis pourrait avoir été édifiée dans le vaste ressort de la *vicaria* de Flaunac mentionnée vers l'an Mil. Cette tour emmottée constitue d'ailleurs l'un des jalons possibles qui conduit, au cours de la seconde moitié du XI^e siècle, à l'émergence d'une nouvelle châtellenie construite à partir d'un nouveau lieu central au nom évocateur : Castelnau⁸⁷.

On sait mieux aujourd'hui combien l'espace politique de la Francie s'est structuré très tôt « en réseau de pouvoir à nœuds polycentriques » pour reprendre l'expression de J.-P. Devroy. Plus qu'une strate supplémentaire, les premiers donjons de pierre méridionaux déterminent de nouvelles bifurcations dans ce processus. Et l'archéologie nous enseigne un peu mieux désormais que celles-ci ne se laissent guère enfermer d'emblée dans une forme précise et encore moins, peut-être, dans le registre lexical des textes. L'évolution d'un même phénomène, celui de la croissance graduelle des pouvoirs locaux, est encore polymorphe au cours du X^e siècle. D'un *castrum*-résidence de chasse, comme celui des comtes d'Angoulême à Andone, aux fermes fortes de

Charavines, aux ensembles de terre et de bois fossoyés, comme Vigneuls, en passant par la réactivation des vieux *oppida* du Midi, les *roca* à salle, à tour, à tour et salle du Massif Central et les résidences élitaires les plus diverses, les variations sont grandes. L'émergence et la généralisation du donjon de pierre représentent cependant une distinction de fonction mieux affirmée, un nouveau gradient d'accentuation du pouvoir, même si celui-ci est encore imparfaitement stabilisé aux X^e et XI^e siècles. En sus des nécessaires approches monographiques, clef de voûte de l'enquête archéologique, il importe désormais de pouvoir observer ces formes à une autre échelle que celle du site, celle des systèmes locaux du peuplement, afin de mesurer dans le long terme les parts d'accentuation des hiérarchies de peuplement ou de déclassement de lieu que l'ancrage des pouvoirs locaux du « système féodal » a réellement innervé. Au delà de la production d'une « diversité déroutante des cas d'espèce », l'essor des recherches sur l'occupation des sols invite désormais à une lecture dynamique des « sites », non seulement dans leur environnement immédiat, mais aussi à l'intérieur d'un bassin de peuplement et d'un semis d'établissements dont il s'agit de détecter et de comprendre les transformations des liens hiérarchiques.

Conclusion

Par nature l'archéologie des habitats et, à plus forte raison, l'archéologie de l'habitat médiéval qui s'intéresse autant à l'étude des lieux actuels, urbains ou ruraux qu'aux établissements disparus, souffrent peut-être d'un complexe d'incomplétude. À l'évidence, les recherches sur l'occupation des sols, les dynamiques de peuplement et les systèmes d'habitat demandent des moyens matériels et humains importants et surtout un éventail de compétences complexes qui inscrivent pleinement l'archéologie des territoires locaux dans le champ de l'interdisciplinarité, mais qui la confrontent aussi à des principes de réalités avec lesquels il est de moins en moins aisé de composer. Les inégalités territoriales des apports de l'archéologie préventive, la dispersion des données provoquées par la multiplication des opérateurs, la faiblesse des moyens de l'archéologie programmée dont le corollaire est aussi celui d'une certaine asphyxie des travaux universitaires font émerger de nouveaux besoins d'adaptation. Dans une conjoncture culturelle, économique et politique particulièrement évolutive, une « optimisation de l'effort de recherche » devient souhaitable et nécessaire comme

86. CONSTANT 2005.

87. HAUTEFEUILLE 2006; ID. 2008.

vient de le rappeler récemment encore Benoît Cursente⁸⁸. Les archéologues soucieux de microhistoire et adeptes du « penser par cas », ont appris la valeur heuristique de la contextualisation particulière, gage d'un cheminement entre les raisonnements généraux et les données empiriques⁸⁹. Parfois définis comme des êtres « sitocentriques », les archéologues médiévistes qui se confrontent réellement à la fouille et au « terrain » se sont depuis plusieurs décennies maintenant ouverts à l'étude de l'environnement des sites qu'ils explorent, mais les échelles d'observations d'une part et la dispersion des données d'autre part n'offrent pas toujours les cohérences souhaitées pour parvenir à une mise en adéquation pertinente des résultats, quand elles ne viennent pas brouiller inutilement l'efficacité heuristique des schémas théoriques. Là un carottage dans une ancienne tourbière offre une batterie de données sur le milieu, alors que l'on ignore tout du semis de l'habitat ancien dans la périphérie de cette même tourbière, ici des prospections à vue systématiques mettent en évidence un système d'habitat hiérarchisé sans que le modèle ne soit toujours validé par des fouilles, tandis qu'une fouille préventive peut mettre au jour les vestiges d'un habitat sans que l'on soit toujours en mesure de le réinsérer dans le maillage qui lui était contemporain. Et que dire de la géographie des patrimoines des établissements ecclésiastiques et des puissants souvent ignorés dans l'analyse archéologique ? Certes un tel propos peut paraître outré, sinon pessimiste. Il est assurément caricatural. Il est destiné avant tout à indiquer combien il devient nécessaire et primordial de rationaliser l'effort de recherche en faisant converger politiques patrimoniales, enquêtes universitaires et programmes de recherche

émanant de grands organismes ou désormais soutenus par des agences, vers des aires communes de recherche. Seules de nouvelles approches spatiales fondées sur des enquêtes « territorialisées » et des coordinations de moyens et d'objectifs entre politique patrimoniale et laboratoires de recherche permettront de dépasser un état des connaissances bien souvent encore orienté par des corpus lacunaires et biaisés⁹⁰. Le vœu n'est pas pieux, car, à vrai dire, ce travail a déjà commencé. Là où l'engagement d'individus et d'institutions au service de l'archéologie est parvenu à pérenniser des équipes sur un même territoire, les résultats s'élaborent. En témoigne par exemple le tout récent ouvrage que vient de produire l'équipe d'Olivier Passarius autour des fouilles de Vilarnau en Roussillon⁹¹. Le plaidoyer est donc surtout celui d'une recherche qui puisse s'inscrire dans la durée et donc procéder par une accumulation de données sur des aires cohérentes. Entre l'échelle du *pagus* et celle de l'établissement rural, l'archéologie des territoires locaux offre, semble-t-il, une échelle d'observation qui permet d'envisager concrètement l'espace comme enjeu de pouvoirs et non comme un simple support cartographique de données. Elle est du moins susceptible d'enrichir ou de générer des problématiques globales en révélant, à travers l'étude des systèmes d'habitat, les variations ou les flexibilités de concepts généraux qui continuent de faire débat. Cette archéologie des territoires locaux s'inscrit à l'évidence dans le temps long. Loin d'y perdre son âme, le médiéviste y gagnera sans doute la possibilité d'un dialogue plus construit avec ses collègues antiquistes pour pénétrer avec plus d'aisance cette seconde partie du premier millénaire qui lui oppose toujours une certaine résistance.

88. CURSENTE 2006.

89. PASSERON et REVEL (éd.) 2005.

90. BOURGEOIS sous-presse.

91. PASSARIUS, DONAT et CATAFAU (dir.) 2008.

BIBLIOGRAPHIE

- BARRAUD D., HAUTEFEUILLE F. et RÉMY C. (éd.)
2006, *Résidences aristocratiques, résidences du pouvoir entre Loire et Pyrénées (X^e-XV^e s.)*, actes du colloque tenu à Pau les 3-5 octobre 2002, *Archéologie du Midi médiéval*, suppl. n° 4, Carcassonne, CAML, 469 p.
- BAUDREU D. et CAZES J.-P.
1994, «Les villages ecclésiastiques dans le bassin de l'Aude», dans FIXOT et ZADORA-RIO (dir.) 1994, p. 80-97.
- BOIS M. et SCHNEIDER L.
2006, «Conclusion», dans MAUFRAS O. (éd.), *Habitats, nécropoles et paysages dans la moyenne et la basse vallée du Rhône (VI^e-XV^e s.)*. Contributions des travaux du TGV-Méditerranée à l'étude des sociétés rurales médiévales, Paris, Maison des sciences de l'Homme, p. 427-446 (Documents d'archéologie française 98).
- BONNASSIE P.
1982, «Les descriptions de forteresses dans le *Livre des miracles de sainte Foy de Conques*», dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire médiévales en l'honneur du doyen Michel de Bouard*, Genève-Paris, Droz, p. 16-26.
1994, «Les *sagreres* catalanes : la concentration de l'habitat dans le "cercle de paix" des églises (XI^e s.)», dans FIXOT et ZADORA-RIO (dir.) 1994, p. 68-79.
- BOUDARTCHOUK J.-L.
2000, «Le Camp des Armes : une villa d'époque mérovingienne», *Vivre en Rouergue, Cahiers d'archéologie aveyronnaise*, 14, p. 172-173.
- BOURGEOIS L.
2006, «Les résidences des élites et les fortifications du haut Moyen Âge en France et en Belgique dans leur cadre européen : aperçu historiographique (1955-2005)», *Cahiers de civilisation médiévale*, 49, p. 113-142.
sous presse, «Le village introuvable : quelques réflexions sur les inventaires et les politiques patrimoniales françaises face à l'analyse de l'habitat médiéval», dans *De l'espace aux territoires : pour une étude de la territorialité des processus sociaux et culturels en Méditerranée occidentale médiévale. État des recherches, sources, objets et méthodes*, Table-ronde de Poitiers, CESC, 8-9 juin 2006 (sous-presse).
- BOURIN-DERRUAU M.
1987a, *Villages médiévaux en Bas-Languedoc : genèse d'une sociabilité (X^e-XIV^e siècle)*. 1 - *Du château au village (X^e-XIF siècle)*, 2 - *La démocratie au village (XIII^e-XIV^e siècle)*, Paris, L'Harmattan, 338 et 470 p.
1987b, «Le paysage bâti dans les campagnes bas-languedociennes : le temps de nos incertitudes», dans *Le paysage monumental de la France autour de l'an Mil*, Paris, Picard, p. 409-414.
- BOURIN M. et ZADORA-RIO E.
2007, «Pratiques de l'espace : les apports comparés des données textuelles et archéologiques», dans *Construction de l'espace au Moyen Âge : représentations et pratiques*, XXXVII^e Congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur (université de Haute-Alsace, Mulhouse, 2-4 juin 2006), Paris, p. 39-55.
- BOYER R., BERGET J.-F., LAROCHE C. *et al.*
2006, «Les mutations d'un domaine de La Tène au haut Moyen Âge : Le Vernai à Saint-Romain-de-Jalionas (Isère)», *Gallia*, 63, p. 283-325.
- BRITTON C., CHABAL L., PAGES G. *et al.*
2007, «Approche interdisciplinaire d'un bois méditerranéen entre la fin de l'Antiquité et la fin du Moyen Âge : Saugras et Aniane, Valène et Montpellier», *Médiévales*, 53, p. 65-80.
- BROGIOLO G. P. et CHAVARRIA ARNAU A.
2005, *Aristocrazie e campagna nell'Occidente da Costantino a Carlo Magno*, Ed. All'Insegna del Giglio, 190 p. (Metodi e temi dell'archeologia medievale 1).
- BRULET R.
1978, «Fortifications et défense du territoire au Bas-Empire en Gaule septentrionale», dans *Travaux militaires en Gaule romaine et dans les provinces du Nord-Ouest, Caesarodunum*, suppl. 28, p. 3-20.
1990, «La chronologie des fortifications du Bas-Empire dans l'Hinterland de la Gaule septentrionale», dans VETERS H. et KANDLER M. (éd.), *Akten des 14 Internationalen Limeskongresses 1986 in Carnuntum*, Vienne, Verlag der Österreichischen Akad. Der Wissenschaften, p. 301-309.
1998, «Limes Belgicus, Novae and the Romans on Rhine, Danube, Black Sea and beyond the Frontiers of the Empire», dans DYCZEK P. (éd.), *Acta of the international conference*

- Wykno, Pologne*, Varsovie, Wydaw, Uniwersytetu Warszawskiego, p. 77-81.
- BRUN J.-P., CONGES G. et PASQUALINI M. (dir.)
1993, *Les fouilles de Taradeau, le Fort, l'Ormeau et Tout-Egau*, Paris, CNRS, 283 p. (suppl. 28 de la Revue archéologique de Narbonnaise).
- BUFFAT L.
2004, « L'économie domaniale en Gaule Narbonnaise : les *villae* de la cité de Nîmes », Thèse de doctorat, Université de Provence, Aix-Marseille I, 2 vol. dactyl., 456 p.
- BUFFAT L. avec la coll. de GUERRE J.
2005, « De la *villa* antique à la *villa* médiévale. L'évolution des centres domaniaux dans l'ancienne cité de Nîmes aux premiers siècles du Moyen Âge », dans *La Méditerranée et le monde mérovingien : témoins archéologiques*, Actes des XXIII^e journées internationales d'archéologie mérovingienne, Arles, 11-13 octobre 2002, *Bulletin archéologique de Provence*, suppl. 3, p. 161-176.
- CARTRON I., CODOU Y., FIXOT M. *et al.*
1995, « Ménerbes, église Saint-Estève », dans DUVAL N. et GUYON J. (dir.), *Les premiers monuments chrétiens de la France - I- Sud-Est et Corse*, Paris, Picard, p. 81-85.
- CATAFAU A.
1998, *Les celleres et la naissance du village en Roussillon (X^e-XV^e siècles)*, Trabucaire, PUP, 717 p.
- CATAFAU A. et PASSARRIUS O.
2007, « La restructuration du peuplement aux X^e et XI^e siècles en Roussillon. L'apport de l'étude des habitats ruraux abandonnés à la chronologie de la formation du village », *Domitia*, 8/9, p. 90-121.
- CODOU Y. et COLIN M.-G.
2007, « La christianisation des campagnes (IV^e-VIII^e siècles) », *Gallia*, 64, p. 57-83.
- COLIN M.-G., SCHNEIDER L. et VIDAL L. avec la participation de SCHWALLER M.
2007, « Roujan-Medilium (?) de l'Antiquité au Moyen Âge. De la fouille du quartier des sanctuaires à l'identification d'une nouvelle agglomération de la cité de Béziers », *Revue archéologique de Narbonnaise*, 40, p. 117-193.
- CONSTANT A.
2005, « Du castrum à la seigneurie : pouvoirs et occupation du sol dans le massif des Albères et ses marges (III^e-XII^e siècles) », thèse de doctorat, Université de Toulouse le Mirail, 2 vol. dactyl., 223 p et 327 p.
2008, « Fouilles récentes au castrum *Vulturaria* (Argelès-sur-Mer, Roussillon) », dans *Fars de l'Islam*, actes des Primeres Jornades Científiques OCORDE (Barcelone, 9 et 10 novembre 2006), Université Autonome de Barcelone, EDAR, p. 39-55.
- Croissance agricole*
1990, *La croissance agricole du haut Moyen Âge : Chronologie, modalités, géographie*, Centre culturel de l'abbaye de Flaran, 10^e Journées internationales d'histoire (9-11 septembre 1988), Auch, CDT du Gers, 205 p.
- CURSENTE B.
2004, « Les villages et paysages du Midi médiéval en recherche (1971-2001) », dans *Habitats et territoires du Sud, 126^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques*, Toulouse, 9-14 avril 2001, Paris, Éd. du CTHS, p. 15-29.
2006, « Éléments de conclusion », dans BARRAUD, HAUTEFEUILLE et RÉMY (éd.) 2006, p. 463-469.
- DAVIES W.
1988, *Small Worlds : The Village Community in Early Medieval Brittany*, Londres, Duckworth.
- DEBORD A.
2000, *Aristocratie et pouvoir. Le rôle du château dans la France médiévale*, Paris, Picard, 238 p.
- DELAPLACE C. (dir.)
2005, *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale (IV^e-IX^e s.)*, actes du colloque international de Toulouse, 21-23 mars 2003, Paris, éd. Errance, 255 p.
- DÉMIANS D'ARCHIMBAUD G.
1980, *Les fouilles de Rougiers. Contributions à l'archéologie de l'habitat rural médiéval en pays méditerranéen*, Valbonne, éd. CNRS, 724 p.
2005a, « L'archéologie du haut Moyen Âge dans la région Provence-Alpes-Côtes-d'Azur : état de la recherche et perspectives », dans *La Méditerranée et le monde mérovingien : témoins archéologiques*, Actes des XXIII^e journées internationales d'archéologie mérovingienne (Arles, 11-13 octobre 2002), *Bulletin archéologique de Provence*, suppl. 3, p. 13-28.

- 2005b, «Le village médiéval : du concept à l'historiographie. Quelques jalons», dans *Cinquante ans d'études médiévales : à la confluence de nos disciplines*, actes du colloque de Poitiers (1-4 septembre 2003), Turnhout, Brepols, p. 445-457 (Culture et société médiévales).
- DEVROEY J.-P.
2006, *Puissants et misérables. Système social et monde paysan dans l'Europe des Francs (VI^e-IX^e siècles)*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 725 p.
- FARIAS V., MARTI R. et CATAFAU A.
2007, *Les sagreres a la Catalunya medieval*, Ed. Associacio d'Historia Rural de les Comarques Gronines, Centre de Recerca d'Historia Rural de la Universitat de Girona i Documenta Universitaria, 252 p.
- FAURE-BOUCHARLAT É. (dir.)
2001, *Vivre à la campagne au Moyen Âge, l'habitat rural du v^e au XIII^e s. (Bresse, Lyonnais, Dauphiné) d'après les données archéologiques*, Lyon, 432 p. (DARA 21).
- FÉVRIER P.-A.
1994, «La marque de l'Antiquité tardive dans le paysage religieux médiéval de la Provence rurale», dans FIXOT et ZADORA-RIO (dir.) 1994, p. 27-35.
- FIXOT M.
1974a, «La construction de châteaux dans la région d'Apt et de Pélissanne aux XI^e et XII^e siècles», *Archéologie médiévale*, 3-4, p. 245-269.
1974b, «La motte et l'habitat fortifié en Provence médiévale», *Château Gaillard* 7, p. 67-93.
1994, «L'église médiévale dans l'espace rural provençal d'après des fouilles récentes», dans FIXOT et ZADORA-RIO (dir.) 1994, p. 36-48.
- FIXOT M. et VALLAURI L. (éd.)
1989, *L'église et son environnement*, catalogue d'exposition, LAMM, Aix-en-Provence, Musée Granet septembre-décembre 1989, Aix-en-Provence, 119 p.
- FIXOT M. et ZADORA-RIO E.
1989, *L'Église, le terroir*, Paris, CNRS, 156 p. (Monographie du Centre de recherche archéologique 1).
1994, *L'Environnement des églises et la topographie religieuse des campagnes médiévales*, Actes du III^e congrès international d'Archéologie médiévale (Aix-en-Provence, 28-30 sept. 1989), Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 177 p. (Documents d'archéologie française 46).
- FOURNIER G.
1962, *Le peuplement rural en basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, Paris, PUF, 673 p.
1978, «Les forteresses rurales en France à l'époque carolingienne», dans *Archéologie militaire des pays du Nord*, Actes du 101^e Congrès des sociétés savantes, Paris, p. 53-59.
- GARMY P., KADDOURI L., ROZENBLAT C. et al.
2005, «Logiques spatiales et «systèmes de villes» en Lodévois de l'Antiquité à la période moderne», dans BERGER J.-F., BERTONCELLO F., BRAEMER F. et al., *Temps et espaces de l'homme en société, analyses et modèles spatiaux en archéologie, XXV^e rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes*, 20-23 octobre 2004, Antibes, Éditions APDCA, p. 335-346 (<http://halshs.ccsd.cnrs.fr/halshs-00004477>).
- GARNIER B., GARNOTEL A., MERCIER C. et al.
1995, «De la ferme au village : Dassargues du v^e au XII^e siècle (Lunel, Hérault)», *Archéologie du Midi médiéval*, 13, p. 1-78.
- GRAMAIN M.
1980, «Castrum, structures féodales et peuplement en Biterrois au XI^e s.», dans *Structures féodales et féodalisme dans l'Occident méditerranéen (X^e-XIII^e s.)*, Rome, p. 119-133.
- GUERREAU-JALABERT A.
1990, «Le système de parenté médiéval : ses formes (réel/spirituel) et sa dépendance par rapport à l'organisation de l'espace», dans PASTOR R. (éd.), *Relaciones de poder, de producción y parentesco en la edad media y moderna*, Madrid, CSIC, p. 85-105.
- HAUTEFEUILLE F.
2006, «La *domus* des seigneurs de Castelnaud à Flaunac (Lot)», dans BARRAUD, HAUTEFEUILLE et RÉMY (éd.) 2006, p. 229-250.
2008, «Une vicomté sans vicomte : les Gausbert de Castelnaud», dans DÉBAX H. (éd.), *Vicomtes et vicomté dans l'Occident médiéval*, Toulouse, PUM, p. 61-72 (coll. Tempus).
- HGL
1872-1879², DEVIC C. et VAISSETE J., *Histoire générale du Languedoc*, Toulouse, Privat, 1872-1879 (2^e éd. revue et augmentée).

- INNES M.
2000, *State and Society in the Early Middle Ages. The Middle Rhine Valley. 400-1000*, Cambridge, Cambridge University Press.
- JOURNOT F.
1992, «Châteaux du Languedoc montagnard aux X^e et XI^e siècles. (Hérault)», *Archéologie du Midi médiéval*, 10, p. 39-62.
- KING P. D.
1972, *Law and society in the visigothic kingdom*, Cambridge, Cambridge University Press.
- KOTARBA J.
2007, «Les sites d'époque wisigothique de la ligne LGV. Apports et limites pour les études d'occupation du sol de la plaine du Roussillon», *Domitia*, 8/9, p. 43-70.
- KOTARBA J., CASTELLVI G. et MAZIÈRE F.
2007, *Les Pyrénées-Orientales, Carte Archéologique de la Gaule*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, 711 p.
- LAUWERS M.
2005, *Naissance du cimetière. Lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval*, Aubier, Éd. Flammarion, 393 p. (Collection historique).
- LAUWERS M. et RIPPART L.
sous presse, Représentation et gestion de l'espace dans l'Occident médiéval (V^e-XIII^e s.), actes du colloque «*Rome et l'État moderne européen : une comparaison typologique*».
- LE MAHO J.
2004, «Aux origines du paysage ecclésial de la Haute-Normandie : la réutilisation funéraire des édifices antiques à l'époque mérovingienne», dans ALDUC-LE BAGOUSSE A. (dir.), *Inhumations et édifices religieux au Moyen Âge entre Loire et Seine*, Caen, Publications du CRAHM, p. 47-62.
- LNB
1918, ROUQUETTE J., *Cartulaire de Béziers (Livre Noir)*, Paris-Montpellier, Picard-Valat, 568 p.
- LUGAND M., PELLECUER C. avec la coll. de BOU M.-H.
1994, «La région de Mèze et la villa des Prés-Bas à Loupian (Hérault) : contribution à l'étude du littoral languedocien», dans *Les campagnes de la France méditerranéenne dans l'Antiquité et le haut Moyen Âge. Études microrégionales*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, p. 246-278 (Documents d'archéologie française 42).
- MARTIN C.
2003, *La géographie du pouvoir dans l'Espagne wisigothique*, Lille, Septentrion, Presses universitaires de Lille, 407 p.
- MAUFRAS O. (éd.)
2006, *Habitats, nécropoles et paysages dans la moyenne et la basse vallée du Rhône (VII^e-XV^e s.). Contributions des travaux du TGV-Méditerranée à l'étude des sociétés rurales médiévales*, Paris, Maison des sciences de l'Homme, 473 p. (Document d'archéologie française 98).
- MOUTON D.
2003, «Les mottes castrales de la Provence médiévale, l'exemple du bassin de la Durance moyenne et ses abords», Thèse nouveau régime, Université d'Aix-Marseille I [paru en 2008].
2008, *Mottes castrales en Provence. Les origines de la fortification privée au Moyen Âge*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, 148 p. (Document d'archéologie française, 102).
- NUNINGER L. et SANDERS L. (coord.)
2006, «La modélisation des réseaux d'habitat en archéologie : Trois expériences», *Mappemonde*, 83 (2006.3), mappemonde.mgm.fr/num11/articles/art06302.html.
- OUZOULIAS P.
2007, «Faut-il "déromaniser" l'archéologie des campagnes gallo-romaines?», *Archéopages*, janvier 2007, p. 21-25.
- OUZOULIAS P. et VAN OSSEL P.
à paraître, «Petites et grandes exploitations agricoles : le cas de la Plaine de France», Colloque *AGER VIII*, Toulouse 2007.
- PAGÈS G., SCHNEIDER L. et FLUZIN P.
2005, «Le travail du fer dans l'établissement perché tardo-antique du Roc de Pampelune (Argelliers, Hérault) : l'apport des analyses métallographiques», *ArchéoSciences, Revue d'archéométrie*, 29, p. 107-116.
- PARODI A., RAYNAUD C. et ROGER J.-M.
1987, «La Vaunage du III^e siècle au milieu du XII^e siècle. Habitat et occupation des sols», *Archéologie du Midi médiéval*, 5, p. 3-60.

PASSARRIUS O.

2006, «Le rôle de l'église dans la structuration du noyau villageois de Vilarnau d'Amont (Perpignan, Pyrénées-Orientales)», dans *L'Église au village. Lieux, formes et enjeux des pratiques religieuses*, *Cahiers de Fanjeaux*, 40, p. 41-68.

PASSARRIUS O., DONAT R. et CATAFAU A. (dir.)

2008, *Vilarnau. Un village du Moyen Âge en Roussillon*, Perpignan, Éd. Trabucaire/Conseil général des Pyrénées-Orientales, 516 p.

PASSERON J.-C. et REVEL J. (éd.)

2005, *Penser par cas*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.

PELLECUER C.

2000, «La villa des Prés-Bas (Loupian, Hérault) dans son environnement. Contribution à l'étude de la villa et de l'économie domaniale en Narbonnaise», Thèse de doctorat, Aix-en-Provence, dactyl., 565 p.

PELLECUER C. et POMARÈDES H.

2001, «Crise, survie ou adaptation de la villa romaine en Narbonnaise première? Contribution des recherches récentes de terrain en Languedoc-Roussillon», dans OZOUlias P., PELLECUER C., RAYNAUD C. *et al.* (dir.), *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*, Actes du IV^e colloque de l'association AGER (Montpellier, 11-14 mars 1998), Antibes, Éditions APDCA, p. 503-534.

PELLECUER C. et SCHNEIDER L.

2005, «Premières églises et espace rural en Languedoc (V^e-X^e s.)», dans DELAPLACE (dir.) 2005, p. 98-119.

PELLETIER J.-P. et POGUET M. avec la coll. de RIGOR Y. *et al.*

2000, «L'occupation du site Saint-Pierre 1, de l'âge du fer au X^e siècle et premières études des céramiques», dans LEVEAU P. et SAQUET J.-P. (dir.), *Milieu et Sociétés dans la vallée des Baux, études présentées au colloque de Mourès*. *Revue archéologique de Narbonnaise*, suppl. 31, Montpellier, p. 275-338 (Travaux du Centre Camille Jullian, 26).

PESEZ J.-M.

1990 «Conclusion», dans *Sites défensifs et sites fortifiés au Moyen Âge entre Loire et Pyrénées*, Actes du premier colloque Aquitania (Limoges, 20-22 mai 1987), Bordeaux, Aquitania n° 1, 207 p.

POMARÈDES H. avec la coll. de BERMOND I.

1992, «Recherches récentes sur l'agglomération antique d'Embonne (Agde, Hérault)», *Archéologie en Languedoc*, 16, p. 51-62.

POMARÈDES H., BARBERAN S., FABRE L. *et al.*

2005, *La Quintarié (Clermont-l'Hérault, 34). Établissement agricole et viticulture, atelier de céramiques paléochrétiennes (DSP) (I^{er}-VI^e s. apr. J.-C.)*, Montagnac, Éd. Monique Mergoïl, 194 p.

RAYNAUD C.

2001, «Les campagnes en Gaule du sud-est dans l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge», *Zephyrus*, 53/54, p. 473-507.

2004, «L'habitat du Midi méditerranéen à la fin de l'Antiquité et dans le haut Moyen Âge», dans FIXOT M. (dir.), *Paul-Albert Février de l'Antiquité au Moyen Âge*, actes du colloque de Fréjus (7 et 8 avril 2001), Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, p. 147-171.

RAYNAUD C. (dir.)

2007, *Archéologie d'un village languedocien. Lunel-Viel (Hérault) du I^{er} au XVIII^e siècles*, Lattes, 407 p. (Monographies d'archéologie méditerranéenne 22).

SCHNEIDER L.

2003a, «Nouvelles recherches sur les habitats de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge en Gaule du Sud-Est : le cas du Roc de Pampelune (Hérault)», *Les Nouvelles de l'archéologie*, 92, p. 9-16.

2003b, «Territoires savants, territoires vécus dans l'ancienne Gothie. De la villa tardo-antique à la villa du haut Moyen Âge et à la paroisse», dans *Peuples et territoires en Gaule méditerranéenne, Hommage à Guy Barrauol*, *Revue archéologique de Narbonnaise*, suppl. 35, p. 355-366.

2004, «Entre Antiquité et haut Moyen Âge : traditions et renouveau de l'habitat de hauteur dans la Gaule du Sud-Est», dans FIXOT M. (dir.), *Paul-Albert Février de l'Antiquité au Moyen Âge*, actes du colloque de Fréjus (7 et 8 avril 2001), Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, p. 173-200. [Une version est également disponible sur <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00359963/fr>]

2005a, «Dynamiques spatiales et transformations de l'habitat en Languedoc méditerranéen durant le haut Moyen Âge (VI^e-IX^e s.)», dans BROGIOLO G.-P., CHAVARIA ARNAU A. et VALENTI M. (dir.), *Dopo la fine delle ville : le campagne dal VI al X secolo*, 11° Seminario sul tardo antico e l'alto medioevo (Gavi, 8-10 mai 2004), SAP Società Archeologica s.r.l., p. 287-312 (Documenti di Archeologia 40).

- 2005b, « Le territoire de l'archéologue et l'archéologie des territoires médiévaux », dans CURSENTE B. et MOUNIER M., *Les territoires du médiéviste*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 309-327 (Collection Histoire).
- 2007a, « Structures du peuplement et formes de l'habitat dans les campagnes du Sud-Est de la France de l'Antiquité au Moyen Âge (IV^e-VIII^e siècles). Essai de synthèse », *Gallia*, 64, p. 11-56.
- 2007b, « Cités, campagnes et centres locaux en Gaule narbonnaise aux premiers siècles du Moyen Âge (V^e-IX^e siècles) : une nouvelle géographie, de nouveaux liens », dans SENAC P. (éd.), *actes du colloque international Villa II - Ciudades y campo en la Tarraconense y en al-Andalus (ss. VI-XI) : la transición* (Saragosse 20-22 novembre 2006), Toulouse, CNRS-Université de Toulouse-Le Mirail, p. 13-40 (Collection Méridiennes, Série Études médiévales ibériques). [Une version est également disponible sur <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00359969/fr>]
- 2007c, « *In regno Septimanie, in comitatu et territorio biterrensi*. Le Biterrois et l'aristocratie biterroise de la fin du IX^e s. à la fin du X^e s. », *Annales du Midi. Revue de la France méridionale*, 119, fasc. 260, p. 409-456. [Une version est également disponible sur <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00360289/fr>]
- 2008, « Aux marges méditerranéennes de la Gaule mérovingienne. Les cadres politiques et ecclésiastiques de l'ancienne Narbonnaise I^{re} entre Antiquité et Moyen Âge (V^e-IX^e siècles) », dans MAZEL F. (dir.), *Le diocèse*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 69-95.
- SCHNEIDER L. et GARCIA D.
1998, *Le Lodévois, Carte Archéologique de la Gaule, 34-1, Arrondissement de Lodève et communes d'Aniane, Cabrières, Lieuran-Cabrières, Peret*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, 332 p. (Diffusion de la Fondation Maison des sciences de l'Homme).
- SETTIA A.
1979, « La struttura materiale del castello nei secoli X et XI : elementi di morfologia castellana nelle fonti scritte dell'Italia settentrionale », *Bolletino storico-bibliografico subalpino*, 77, p. 361-430.
- Sites défensifs*
1990, *Sites défensifs et sites fortifiés au Moyen Âge entre Loire et Pyrénées*, actes du colloque de Limoges (20-22 mai 1987), *Aquitania*, suppl. 4.
- TREFFORT C.
1996, *L'église carolingienne et la mort : christianisme, rites funéraires et pratiques commémoratives*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 218 p.
- VIDAL L., BARBERAN S., PAYA D. *et al.*
2005, « Rapport final d'opération, Zac Kilomètre Delta II 3-4. Établissement antique et Médiéval Carsalade 53 à Nîmes (Gard) », INRAP, Montpellier, DRAC Languedoc-Roussillon, 213 p.
- WICKHAM C.
2005, *Framing the Early Middle Ages. Europe and the Mediterranean 400-800*, Oxford, Oxford University Press, 990 p.
- ZADORA-RIO E.
2005, « L'historiographie des paroisses rurales à l'épreuve de l'archéologie », dans DELAPLACE (dir.) 2005, p. 15-23.